

TEMPÉRATURES CANICULAIRES
ET INCENDIES

C'est la fournaise à Tizi-Ouzou

Page 9



BRAQUAGE SPECTACULAIRE DEVANT
LA SÛRETÉ DE DAÏRA DE CHÉRAGA

Un entrepreneur se fait voler un milliard de centimes

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1654 | Mercredi 22 août 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PREPARATIFS DE LA DOUBLE
CONFRONTATION FACE À LA LIBYE

Les Verts en stage dès aujourd'hui à Sidi Moussa



Page 17

LES POUVOIRS PUBLICS PEINENT À RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

Menaces sur la rentrée sociale



Plus que quelques jours à tirer et ce sera la fin des « vacances », et pour le citoyen et pour le gouvernement. Ce sera la rentrée sociale. Une rentrée qui s'annonce des plus explosives. Un cocktail explosif palpable. Tous les ingrédients sont réunis en effet pour faire de cette rentrée sociale une menace pour la paix sociale. Les élus du peuple, nationaux et locaux, tourment le dos au peuple, le gouvernement ou ce qui reste de ministres en exercice, brille par son immobilisme, que d'aucuns assimilent à une vacance de pouvoir, et une classe politique indifférente malgré la proximité de l'enjeu électoral des élections locales, APC/APW.

Page 3

ILS TIENDRONT DEMAIN
UNE RÉUNION À BLIDA

Les gardes communaux reviennent à la charge

Page 4

DOTER TOUTES LES
GRANDES VILLES
DE TRAMWAY

Une enveloppe de 447 milliards DA dégagée

Page 3

EN ATTENDANT LES LOCALES Rentrée chargée pour le FFS

Page 3

DURANT LES
7 PREMIERS MOIS DE 2012

Excédent commercial de 17 milliards de dollars



Page 5



95%

est le taux de couverture en eau potable dans la wilaya de Laghouat, soit une dotation de 185 litres/ jour par habitant.

211

députés, sur les 275 que comptera à terme la nouvelle Chambre somalienne, ont été investis lundi sur l'aéroport ultra-sécurisé de Mogadiscio.

1,8

million de touristes ont visité l'île de Cuba, soit une augmentation de 5,4% par rapport à la même période de 2011.

L'eau minérale s'est tarie !



Depuis plusieurs jours les packs d'eau minérale se font de plus en plus rares sur la place d'Alger. Les pics de chaleur ont engendré un pic de consommation et de ce fait les commerçants n'ont plus une seule goutte d'eau à mettre à la disposition des citoyens voulant étancher leur soif. L'eau minérale est favorisée par rapport à l'eau du robinet qui pourrait occasionner de petits maux si celle-ci venait à se mélanger par inadvertance aux eaux usées. La Société de distribution des eaux minérales n'a pas pu faire face à la hausse de la demande, sans doute à cause des températures caniculaires qui sont bien décidées à nous faire suer... et tirer la langue de soif.

Les plans du Palais de l'Elysée dérobés



Depuis dimanche dernier au soir, les plans du palais de l'Elysée se baladent dans la nature. Un ou plusieurs voleurs les ont, en effet, dérobés dans la voiture d'un

entrepreneur en charge d'installer la fibre optique. L'entrepreneur en charge d'installer ce réseau s'est fait cambrioler son véhicule, où se trouvaient les plans du bâtiment. Selon les informations du Parisien, le vol est la conséquence d'une maladresse de cet entrepreneur qui a conservé les plans de masse dans son véhicule le week-end. L'homme s'est fait voler ces informations alors qu'il allait chercher un proche à la gare de Lyon. Au cours de son absence, un ou plusieurs voleurs se sont emparés d'une clé USB sur laquelle se trouvaient entre autres les plans du palais de l'Elysée mais aussi ceux du ministère de l'Intérieur et de la préfecture de police. Ces individus connaissent donc avec exactitude l'emplacement de chacune des pièces de ces trois bâtiments. Ces fichiers confidentiels étaient en possession de l'homme en raison de la nécessité de l'installation de la fibre optique dans ces bâtiments publics pour pouvoir œuvrer efficacement. Les fichiers n'étaient apparemment pas cryptés, ce qui permet à n'importe qui de les lire directement. On ignore pour le moment si le voleur avait prémédité de s'emparer de ces documents sensibles où si l'objet du larcin n'est autre que la clé USB elle-même.

Ces chiens font la prière avant de manger

Ces chiens sont d'excellents croyants. En effet, ils attendent que leur maîtresse ait fini de prier pour commencer à manger. Ces deux tous ont une foi inflexible en Dieu. D'ailleurs, ils ne goûtent pas à la nourriture pendant que leur maîtresse prie. Ils attendent toujours qu'elle ait terminé pour commencer à manger. Les animaux auraient donc une âme... seulement, pour eux "Amen" est le signal de départ pour enfin commencer à manger. De ce fait, ce moment de prière a plus l'air d'une course pour attaquer leur plat plutôt que d'un véritable moment de recueillement. On ne sait pas comment ces animaux font pour retenir leur envie de foncer sur la nourriture et de tout dévorer. Mais, en agissant ainsi, ils montrent cependant que leur maîtresse les a très bien éduqués puisque, contrairement à leurs congénères, ils ont appris à faire preuve de patience. Ils arrivent à contrôler leur instinct. Quand ils entendent la fameuse expression "Amen" qui indique que la prière est terminée, ils savent qu'ils peuvent manger sans crainte et ils ne se font pas prier à ce moment-là.

Les raccords « taiwan » de la Seaal

L'installation des nouveaux compteurs d'eau électriques à Alger ne se fait pas sans couacs. De l'avis de nombreux citoyens les raccords de ces compteurs ne sont pas conçus selon les normes et pour cause, beaucoup ont cédé sous la pression de l'eau. Des fuites d'eau ont été enregistrées quelques jours à peine après la mise en place de ces nouveaux appareils de mesurage.



Recul de 7% de la demande mondiale d'or



La demande de l'or a reculé au deuxième trimestre 2012 à 990 tonnes (t) contre 1065,8 t durant la même période de 2011, sous l'effet de la mauvaise conjoncture

économique internationale, indique mardi un rapport du Conseil mondial de l'or. En valeur, la demande mondiale aurifère a représenté durant le deuxième trimestre de l'année en cours 51,2 milliards de dollars contre 51,6 milliards de dollars en 2011, selon le même rapport publié sur le portail électronique de l'organisation. Cependant, le conseil indique que cette baisse est à relativiser, car comparée à une demande exceptionnelle enregistrée au deuxième trimestre 2011. Globalement, l'or a fonctionné comme prévu au deuxième trimestre, servant

à la fois de valeur de refuge et de source de liquidités aux investisseurs, ajoute le conseil. "Malgré toutes les incertitudes, l'or est toujours considéré comme un moyen fondamental pour préserver le capital et aussi comme une source de liquidité", commente Marcus Grubb, directeur général de l'investissement au Conseil mondial de l'or. "Cela est évident au regard de l'activité des banques centrales et des investisseurs qui continuent à augmenter leurs avoirs en or pour diversifier leurs réserves et se protéger contre la dépendance à une ou plusieurs devises étrangères", a-t-il ajouté

D
I
X
I
T

Barak Obama :

« Jusqu'ici, je n'ai pas donné l'ordre d'intervenir militairement en Syrie. Mais si nous commençons à voir des quantités d'armes chimiques déplacées ou utilisées, cela changerait mon calcul et mon équation. Nous surveillons la situation de très près, nous avons mis sur pied un ensemble de plans (...) et nous avons fait savoir de façon claire et nette à toutes les forces dans la région qu'il s'agissait d'une ligne rouge pour nous, et qu'il y aurait des conséquences énormes. »

LES POUVOIRS PUBLICS PEINENT À RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

Menaces sur la rentrée sociale

Plus que quelques jours à tirer et ce sera la fin des «vacances», et pour le citoyen et pour le gouvernement. Ce sera la rentrée sociale. Une rentrée qui s'annonce des plus explosives. Un cocktail explosif palpable. Les ingrédients sont réunis en effet pour faire de cette rentrée sociale une menace pour la paix sociale. Les élus du peuple, nationaux et locaux, tournent le dos au peuple, le gouvernement ou ce qui reste de ministres en exercice brille par son immobilisme, que d'aucuns assimilent à une vacance de pouvoir, et une classe politique indifférente malgré la proximité de l'enjeu électoral des élections locales, APC/APW.

PAR SADEK BELHOCINE

A ces ingrédients s'ajoutent les « soucis » de la rentrée scolaire qui pointe du nez, ceci après le stress vécu par les ménages durant le mois de Ramadhan et les jours de l'Aïd, caractérisés par une canicule exceptionnelle et des coupures de l'alimentation en énergie électrique et des ruptures en eau qui ont touché pratiquement tous les foyers à travers tout le territoire national. Ce sera donc une rentrée sociale très particulière marquée par des événements tout aussi particuliers qui ont mis à rude épreuve les nerfs des citoyens, déjà à fleur de peau, malmenés par la flambée des prix, notamment durant le mois sacré et la baisse du pouvoir d'achat de la majorité de la population suite à un glissement, opéré en « douceur », de la valeur du dinar et une inflation importée, comme le disent les économistes. La rue bouillonne. Les signes d'une explosion se manifestent chaque jour que Dieu fait. Il y a eu des émeutes du logement auxquelles sont venus se greffer celles de l'électricité, de l'eau et parfois d'un banal fait divers pour que des gangs de quartiers « allument » le feu de la fitna entre les enfants d'un même secteur. Le pire n'est pas loin, si à Dieu ne plaise. Des gangs qui « règnent » sur un territoire n'est pas une vue de l'esprit. Le processus de mainmise sur tout un secteur donné est en marche. Le marché informel avec occupation des trottoirs et en général tout espace inoccupé est entré dans les mœurs. C'est un fait « acquis » et l'on voit mal comment les autorités publiques vont s'y prendre pour déloger les milliers de



Une rentrée sociale sous haute tension.

vendeurs à la sauvette qui se sont installés durablement dans ces espaces, profitant du laxisme ou de l'immobilisme des pouvoirs publics. Il n'est pas rare de voir des individus s'entretuer pour défendre leur « espace commercial », situé au coin d'une rue, au bas d'un immeuble ou carrément sur la voie publique. Le laisser-faire ou laisser-aller des gouvernants est la pire des solutions pour lutter contre le chômage des jeunes qui frappe durement cette frange de la population. C'est un éternel problème. On est sidéré face à l'incroyable impuissance des autorités publiques à lui trouver une solution. Les différents dis-

positifs mis en place, type Ansej, Cnac et autres ont montré leurs limites. On ne devient pas entrepreneur du jour au lendemain. La culture entrepreneuriale s'apprend comme tout autre métier. A défaut d'une gestion rationnelle, il est tout à fait logique que les jeunes entreprises nées dans la foulée de ces dispositifs s'autodétruisent à brève échéance. La délinquance juvénile est l'autre fléau qui devient préoccupant. Les agressions, le vol à la tire ou en association, le trafic de stupéfiants et autres fléaux sociaux, sont en constante hausse. Ils sont le fait de jeunes délinquants, sans repères, qui ne trouvent pas leurs places dans la société. Les

jeunes, se sentant exclus et marginalisés en raison de l'absence de toute prise en charge de leurs préoccupations, investissent souvent les rues, saccagent les commerces et bâtiments administratifs. Aux mêmes maux, les mêmes effets, il ne sera pas étonnant que les jeunes n'investissent pas les rues à la prochaine rentrée sociale. Ils ont acquis la certitude que les pouvoirs publics ne comprennent que le langage de la violence. À ces « problèmes » qui sont devenus par la force des choses récurrents, il y a des protestations contre les feux de forêt, notamment en Kabylie, région la plus touchée par des incendies ayant ravagé des milliers d'hectares, réduisant en cendres des arbres fruitiers, d'autres d'essences rares, outre la fuite vers des lieux plus sûrs de certaines d'habitants. Les citoyens de cette région accusent certaines parties de mettre le feu aux poudres, au sens propre et figuré du terme. Et quand on sait que certaines de ces parties sont à l'affût de la moindre étincelle pour provoquer l'irréparable, il y a lieu de craindre pour la paix sociale dans cette partie du pays. Mais le pire, c'est qu'un scénario se dessine en l'absence d'une communication des gouvernants. La situation s'aggrave de jour en jour face au mutisme incompréhensible des pouvoirs publics au moment où la population attend des explications ou à tout le moins des assurances quant à la maîtrise de la situation. Que nenni, les gouvernants se complaisent dans un silence assourdissant. Jusqu'au réveil aux bruits des « révoltes ». A ce moment-là il sera peut-être trop tard.

S. B.

EN ATTENDANT LES LOCALES

Rentrée chargée pour le FFS

PAR LARBI GRAÏNE

Une rentrée chargée attend le Front des forces socialistes. Le parti d'Aït Ahmed va devoir en principe organiser en septembre quatre événements-phares, tous décidés lors de la session extraordinaire du conseil national qui s'est tenue le 10 août 2012. Il s'agit de la conférence économique et sociale, de l'Université d'été, de la rencontre nationale des anciens militants de 1963 et de celle nationale des femmes. Les dirigeants attendent certainement de ces rendez-vous qu'ils permettent le redéploiement du parti sur la scène politique après une longue absence, ponctuée, il est vrai, par l'épisode éprouvant de la fronde contre la direction d'Ali Laskri. L'équipe de l'actuel secrétaire semble donc avoir surmonté cette épreuve de force engagée contre elle par d'anciens ténors du parti. Mais le FFS fait contre mauvaise fortune bon cœur, bien que cette assertion ne paraît pas convenir dès lors que les 26 nouveaux élus à l'APN sont tenus de s'acquitter d'une contribution financière de 30% de leur salaire. N'empêche, on ne sait pas si ce programme ambitieux qui a l'air d'être une stratégie devant conduire le FFS aux élections locales prévues le 29 novembre prochain, a des visées seulement électoralistes ou s'il traduit réellement un besoin de dialoguer avec la société ? Il est clair cependant que les locales présentent un haut intérêt pour ce parti, qui considère même qu'il dispose d'un atout du fait de son implantation dans la région de Kabylie. Son intérêt pour les élections municipales s'est d'ailleurs manifesté dernièrement avec l'élaboration d'un code du parti pour les élections locale qui détaille les procédures de désignation des candidatures. Pour revenir à la rentrée

sociale, le FFS devrait se dire qu'il gagnerait à organiser une conférence économique et sociale qui lui servirait de bonne amorce pour entamer la rentrée, et ceci au moins pour deux raisons. Primo, le programme économique du FFS est mal compris d'autant plus que ce parti se réclame du socialisme démocratique. Son passage devant le Forum des chefs d'entreprise à la veille des dernières législatives a suscité la levée de boucliers de la part des partis qu'il convient d'appeler de gauche ou de ce qu'il en reste. Secundo, l'Algérie a besoin d'un débat contradictoire sur la question économique et sociale et le FFS voudrait peut être écouter les acteurs qu'ils soient dans le secteur privé ou étatique, les associations, les syndicats, les organisations professionnelles, etc. Depuis à peu près dix ans, les partis toutes tendances confondues, se contentent, soit de critiquer la politique sociale et économique du gouvernement sans esquisser une alternative fiable, soit de soutenir les revendications des syndicats, sans proposer plus que ceux-ci n'en demandent. Quant aux autres points inscrits au programme du FFS, ils revêtent tout autant d'importance. Plus prosaïque, l'université d'été est un moment qui associe mobilisation militante et échange avec la société. La réunion nationale des femmes devrait être conçue dans le même esprit. Le FFS en parlant de ses femmes parlera probablement, par ricochet, des autres femmes écartées par les partis concurrents et qu'il aura à croiser dans l'hémicycle Zighout-Youcef. Enfin la convocation d'une réunion nationale des anciens militants de 1963, vise certainement à renforcer une sorte d'instance morale et à l'occasion arbitrale dont le parti a grand besoin par ces temps de grande turbulence.

L. G.

SOUS LA PLUME

Rentrée sociale cherche gouvernement

PAR SORAYA HAKIM

L'été a été chaud même très chaud et le mercure de la rentrée sociale, lui, prend la courbe ascendante. Après les colères enregistrées un peu partout à travers le territoire national pour les fréquentes coupures de courant et les robinets à sec dans certaines régions du pays qui ont été à deux doigts d'embraser le pays, voilà que des syndicats remettent sur le tapis les questions de revalorisation salariale avec ce qui s'y greffe autour comme le statut particulier et le régime indemnitaire. Les revendications socioprofessionnelles dorment dans les tiroirs des tutelles et les syndicats autonomes menacent de grèves illimitées

« Les praticiens de santé publique vont remettre dès septembre leurs revendications socioprofessionnelles au goût du jour. Idem pour d'autres secteurs où les promesses sans cesse faites n'ont pas été tenues. »

pour donner le ton de la prochaine rentrée. Mais qui va devoir régler les problèmes qu'ont laissés les ministres qui, aujourd'hui, ont endossé la casquette de député. Les ministres intérimaires, ils ont déjà fort à faire avec leur département respectif et comment feraient-ils pour être au four et au moulin. La prolongation de l'état de vacance de la sphère gouvernementale

qui, si elle perdure, pourrait être explosive tant les citoyens ont les nerfs à fleur de peau en raison de la dégradation de la qualité de vie. Ce ne sont pas les quelques repoudrages dans le secteur de la santé comme les consultations gratuites pour les malades chroniques qui vont calmer les esprits. Les praticiens de santé publique vont remettre dès septembre leurs revendications socioprofessionnelles au goût du jour. Idem pour d'autres secteurs où les promesses sans cesse faites n'ont pas été tenues. L'écart qui nous sépare des législatives du 10 mai dernier jette un peu plus chaque jour le discrédit sur une classe politique amputée de ses ministres. Cependant la rumeur fait le tour de la place d'Alger : la nomination d'un nouveau gouvernement devrait se faire dès la rentrée, de quoi faire taire les mauvaises langues qui doivent spéculer sur tel départ de ministres et sur la possible intégration pour d'autres. Au demeurant, le suspense reste entier, l'exaspération des travailleurs et citoyens aussi.

ILS TIENDRONT DEMAIN UNE RÉUNION À BLIDA

Les gardes communaux reviennent à la charge

Décidément les gardes communaux n'en démordent pas puisqu'ils menacent de nouveau de revenir à la protesta. En effet, et alors qu'on croyait que la parenthèse du bras de fer avec la tutelle, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en l'occurrence, définitivement fermée, ne voilà-t-il pas qu'une autre crise menace de poindre à l'horizon.

PAR KAMAL HAMED

Car les gardes communaux ne sont pas entièrement satisfaits de l'accord conclu avec le ministère de l'Intérieur qui leur a permis d'obtenir satisfaction par rapport à leurs revendications et qui a mis fin à presque un mois de conflit. En effet, selon des sources proches de la coordination nationale des gardes communaux ces derniers seraient très mécontents du montant relatif à la compensation des heures supplémentaires. Ce montant a été fixé, pour rappel, à 3.000 DA mois qui leur seront versés à titre rétroactif à partir de janvier 2008. L'indemnité relative à cette question devrait donc être de l'ordre de 180.000 DA pour les simples agents et 270.000 DA pour ceux ayant un grade supérieur. Selon nos sources, les gardes communaux reprochent au ministère d'avoir fixé ce montant sans les avoir consultés au préalable, car ils estiment que cette indemnité est nettement en de-ça de leurs espérances. D'où leur montée au créneau et leur menace de revenir à la charge si le ministère de l'Intérieur ne revoit pas à la hausse cette indemnité. Ce bouillon-



nement des agents a mis la pression sur la coordination nationale de la garde communale qui doit agir vite pour apaiser les esprits et trouver le moyen de régler cette nouvelle revendication, cela devrait être la question essentielle de la réunion d'urgence qui aura lieu demain à Blida, qui regroupera l'ensem-

ble des délégués nationaux. Apart cette question, les gardes communaux semblent être amplement satisfaits des autres points de l'accord conclu avec le département ministériel de Daho Ould Kablia au début du mois du Ramadhan. Un accord qui a été dur à se dessiner, ce d'autant que les gardes communaux avaient fait preuve d'une grande mobilisation et d'une grande détermination pour obtenir gain de cause. Ils ont ainsi pu arracher des acquis sur la question de l'indemnité de risque et d'astreinte. Une question sur laquelle les gardes communaux ont énormément insisté. Le ministère de l'Intérieur a aussi cédé sur la question de la règle du cumul de la pension de retraite avec toutes les rémunérations liées à une reprise d'activité salariale. Comme a été retenue la possibilité de suspendre à la demande de l'agent la pension de retraite exceptionnelle afin de bénéficier d'un recalcul de cette pension à l'âge légal de retraite. Pour ce qui est du 3^e point, celui concerne l'application du dispositif d'invalidité, il a été convenu que le ministère de l'Emploi et du Travail instruira la Cnas pour désigner des correspondants au niveau

de chaque wilaya pour la prise en charge de ce dossier. Le ministère de l'Intérieur a rassuré aussi les gardes communaux s'agissant du redéploiement du personnel au niveau des entreprises économiques et les administrations publiques, puisque il a été rappelé l'engagement du maintien du niveau de salaire des agents de la garde communale comme un droit acquis. Cet accord a mis fin à une crise qui a duré plusieurs semaines durant lesquelles les gardes communaux ont surtout marché sur la capitale dont l'objectif était de se rassembler devant le siège de la présidence de la République. Ils n'ont pu cependant aller jusqu'au bout de leur objectif puisque ils ont été stoppés par un impressionnant dispositif de sécurité à Bir Khadem. Ils ont alors rebroussé chemin pour revenir à la charge en plein mois de Ramadhan mais n'ont pu aller au-delà de Boufarik où ils ont campé plusieurs jours avant le dénouement de la crise.

K. H. .

BRAQUAGE SPECTACULAIRE DEVANT LA SÛRETÉ DE DAÏRA DE CHÉRAGA

Un entrepreneur se fait voler un milliard de centimes

PAR LOTFI HADJI

Hier matin, vers 11h30, un entrepreneur sortant de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) après avoir retiré la somme d'un milliard de centimes a été braqué par plusieurs individus à bord de deux véhicules de marque Kangoo et Clio avant de l'agresser et voler son argent. Le braquage a eu lieu à 500 mètres du siège de la sûreté de daïra de Chéraga, selon des témoins oculaires. Réputé, pourtant, comme étant un lieu sécurisé d'où les policiers de la Sûreté

nationale contrôlent, habituellement, un lieu sans qu'aucun incident n'ait eu lieu dans ce périmètre. Mais cette attaque a chamboulé toutes les cartes des policiers, car elle a eu lieu en plein jour et dans le territoire de compétence de la police. La victime avait juste le temps de marcher quelques petites minutes avant d'être prise par une attaque des occupants des deux véhicules. "L'un des assaillants était armé d'un fusil de chasse, dont il s'est servi pour menacer l'entrepreneur", ajoutent les témoins. Après cette attaque la

police d'Alger a diffusé des recherches pour identifier les plaques d'immatriculations des deux véhicules, Kangoo et Clio, utilisés par les assaillants. Ces derniers, faut-il le souligner, ont eu le temps d'agir en plein jour et devant la sûreté de daïra sans craindre les représailles. D'ailleurs, c'est la première fois que cela arrive à Chéraga, voire dans l'Algérois. D'habitude les assaillants choisissent un lieu isolé pour passer à l'acte, comme c'était le cas à Dély Ibrahim où le braquage d'un employé d'une société privée

avait eu lieu l'année passée. Ce jour là, trois occupants d'une voiture, dont une jeune femme, avaient intercepté leur victime, qui était en possession d'un milliard de centimes (les revenus de la société où il travaillait), avant de lui voler l'argent qu'il transportait et prendre la fuite. Toutefois, les trois assaillants ont été interpellés par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI).

L. H.

INCENDIES ET FEUX DE FORÊT

Accalmie à Bouira

Aucun incendie n'a été signalé ces dernières 48 heures dans la wilaya de Bouira où tous les feux de forêt ont été complètement éteints par les services de la Protection civile et de la Conservation des Forêts, fortement mobilisés dans ce sens depuis juin dernier, indiquent, hier, les services de la Protection civile. "Depuis dimanche matin aucun incendie n'a été signalé à Bouira", a rassuré M. Fatah Doukari, chargé de communication au sein de la Protection civile, affir-

mant que "tous les feux de forêts qui se sont déclarés récemment dans certaines régions de la wilaya ont été complètement éteints".

"Les trois derniers incendies qui se sont déclarés à la fin de la semaine écoulée dans la forêt d'Errich (Bouira) et à Tala Rana (M'chedallah) ainsi que celui survenu dans le village Aguouillal relevant de la commune d'El-Adjiba, ont été éteints", a-t-il précisé.

"Le bilan des dégâts causés par ces incendies n'est pas encore établi", a indiqué pour sa part à l'APS, M. Salah Lafdhal, responsable à la Conservation des Forêts.

Plus de 120 foyers d'incendies ont été enregistrés depuis juin dernier dans les différentes

régions de la wilaya, notamment à Haizer, El-Asnam, M'chedallah et El-Adjiba, où un total de 15.630 arbres fruitiers, dont plus de 6.370 oliviers et des centaines de figuiers ont été réduits en cendres, selon un bilan fourni jeudi dernier par ce responsable.

Six-cent (600) hectares de pins d'Alep et 150 de maquis et de broussailles ont aussi été ravagés par les feux durant la même période notamment à Tikjda, à Boussardoun (El-Asnam), à EL-Adjiba, Lakhdaria et Mezdour, a-t-on ajouté de même source.

Depuis le début de l'été, les agents de la Protection civile et ceux de la Conservation des Forêts ont effectué de délicates opérations

pour éteindre de gigantesques incendies ayant même menacé des villages entiers dont Guentour, Slim, Izemmouren à (Haizer) et Aguouillal (El-Adjiba), situés dans la partie est de la wilaya. Selon M. Doukari, la Protection civile "n'a jamais enregistré un tel nombre d'incendies à Bouira", faisant état d'une "véritable catastrophe" malgré les campagnes de prévention contre les dangers des incendies. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour lutter contre ces incendies, dont une colonne mobile composée d'une cinquantaine d'éléments de la Protection civile (de Bouira et de M'Sila).

EN CINQ JOURS À TIZI-OUZOU

850 hectares partis en fumée

Le couvert végétal de la wilaya de Tizi-Ouzou ne cesse de se rétrécir de jour en jour durant cette période de canicule en subissant, rien que pour ces cinq derniers jours, une perte d'au moins 850 hectares de différentes formations végétales, a-t-on appris mardi auprès de la Conservation des forêts.

Les superficies brûlées l'ont été suite au déclenchement de 48 incendies à travers les différentes localités de la wilaya, dont notamment Yakourene, Zekri, Azeffoune, Tamgout, Mizrana et Frikat. Par strates végétales, elles se répartissent à concurrence de 345 ha pour les forêts, 315 ha pour les broussailles et à 90 ha pour les maquis, est-il précisé. A cela s'ajoute la dévastation par le feu d'une centaine d'hectares de vergers arboricoles, peuplés d'essences rustiques, dont notamment les oliviers et les figuiers,

arbres emblématiques de la région. Le bilan de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies, arrêté au 20 août courant par le service de la protection de la faune et de la flore au niveau de la Conservation des forêts, fait état de la destruction par le feu d'un total de 4.825 ha de végétation, dont 2.670,5 ha de forêts, 666 ha de maquis et 908 autres de broussailles. Le nombre d'incendies qui se sont déclarés pendant l'intervalle de temps considéré, s'est élevé à 335. Au chapitre des divers arbres fruitiers, il a été déploré, selon une situation cumulée de la période indiquée, une perte d'environ 40.000 arbres, dont 36.000 oliviers, et ce, pour une superficie parcourue par le feu de 574 hectares. Les incendies de récoltes n'ont pas été en reste, en réduisant en cendres une superficie de 6,5 ha de blé dans le périmètre céréalier de Draa El Mizan. En termes de

chiffres, les pertes occasionnées, cette année, par le feu au patrimoine végétal de la wilaya de Tizi-Ouzou, estimé à quelque 112.000 ha, dont 48.000 de forêts, dépassant de plus de 13 fois celles enregistrées durant la même période de l'année passée, siège de 79 incendies ayant détruit 355 ha, toutes formations végétales confondues. "Avec l'enregistrement d'une moyenne quotidienne de 10 incendies, nous avons vécu, cette année, une situation exceptionnelle, exigeant des moyens exceptionnels pour y faire face avec célérité et efficacité", a indiqué à l'APS, Tabti Moussa, conservateur des forêts, pour mieux souligner la nécessité de "doter le secteur des forêts de moyens aériens d'intervention (hélicoptères), pour combattre le feu en des lieux inaccessibles, de par le relief fortement accidenté de certaines superficies boisées". APS

VEILLE ET JOURS DE L'AÏD
31 morts et 290
blessés dans des
accidents de la route

Trente-une (31) personnes ont trouvé la mort et 290 autres ont été blessées dans 129 accidents de la circulation survenus la veille et pendant l'Aïd El Fitr (18, 19 et 20 août) à travers 20 wilayas du pays, indique mardi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Les accidents les plus mortels se sont produits dans les wilayas de Chlef et Batna (4) suivies de Béjaïa, Biskra, Sétif et Khenchla (3 chacune) puis d'El Bayadh, Tlemcen (2 chacune). Les wilayas de Blida, Mascara, Tيارت, Relizane, Guelma, Tessimsilt, Naâma, Ouargla, Skikda, Souk Ahras, Médéa, El Taref et Constantine ont enregistré un décès chacune.

DURANT LES 7 PREMIERS MOIS DE 2012

Excédent commercial de 17 milliards de dollars

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un excédent de 17,45 milliards de dollars (mds usd) durant les sept premiers mois 2012, contre 13,95 mds usd durant la même période en 2011, soit une hausse de plus de 25%, a appris l'APS mardi auprès des Douanes. Les exportations de l'Algérie ont atteint 44,36 mds usd, contre 42,42 mds usd au cours de la même période de l'année écoulée, en hausse de 4,57%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à 26,91 mds usd contre 28,46 mds usd au cours de la même période en 2011, soit une diminution de 5,46%, indiquent les chiffres provisoires du Cnis.

PAR INES AMROUDE

Ces résultats ont dégagé un taux de couverture des importations par les exportations de 165% contre 149% durant la même période de référence, selon le centre.

L'amélioration de l'excédent commercial s'explique par une baisse des importations conjuguée à une amélioration des exportations, essentiellement des hydrocarbures. Sur le montant global des exportations, les hydrocarbures ont représenté 97,33% avec 43,17 mds usd lors des sept premiers mois 2012, contre 41,15 mds usd durant la même période de 2011, en hausse de 4,93%.

Les exportations hors hydrocarbures demeurent toujours "marginales" avec seulement 2,67% du volume global des exportations, soit une valeur de 1,18 milliard usd.

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués du groupe des demi-produits avec 948 millions usd (-1,25%), des biens alimentaires avec 119 millions usd (-40,80%), des produits bruts avec 90 millions usd en hausse de 6,29% et des biens d'équipements industriels avec 19 millions usd.

Pour les importations, il est constaté une baisse pour quatre groupes sur les sept qui constituent la structure, la plus importante baisse ayant concerné les biens



d'équipements agricoles (33,85%) totalisant 170 millions usd contre 257 millions usd à la même période 2011.

Les biens d'équipements industriels avec un recul de plus de 11,77% se sont chiffrés à 8,23 mds usd contre 9,33 durant la même période de comparaison. La baisse a égale-

ment touché les biens alimentaires (12,24%) pour atteindre 5,04 mds usd contre 5,74 mds à la même période en 2011.

Les importations du groupe demi-produits ont aussi reculé de 8,24%, totalisant 6,03 mds usd contre 6,56 mds, détaille le Cnis.

La hausse la plus importante de la structure des importations a été enregistrée par le groupe "énergie et lubrifiants" avec 659 millions usd (+24,57%) et des "biens de consommation non alimentaires" avec 5,65 mds usd (+13,98%) et "produits bruts" 1,13 milliards (+4,81%), selon les Douanes.

Durant le mois de juillet 2012, l'excédent commercial de l'Algérie s'est amélioré de plus de 32% pour atteindre 1,98 md usd contre 1,49 md usd le même mois en 2011, précisent les Douanes.

Les exportations de l'Algérie ont atteint 5,85 mds usd (+4,14%), au moment où les importations ont baissé de 6,14% se chiffrant à 3,88 mds usd en juillet dernier et par rapport au même mois en 2011, selon le Cnis. Durant le septième mois de l'année 2012, les cinq principaux clients de l'Algérie étaient : les USA (885 millions usd), l'Italie (792 millions usd), l'Espagne (520 millions usd), les Pays Bas (433 millions usd) et la France (414 millions usd). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine a dépassé la France pour la deuxième fois consécutive, en occupant la première place avec 509 millions usd, suivie par la France (442 millions usd), l'Italie (395 millions usd), l'Espagne (363 millions usd) et l'Allemagne avec 215 millions usd.

I. A.

POUR DOTER LES GRANDES VILLES D'ALGÉRIE DE TRAMWAY

Une enveloppe de 447 milliards DA dégagée

PAR LAKHDARI BRAHIM

Plus de 447 milliards DA (6 milliards de dollars) ont été mobilisés par l'Etat pour doter les grandes villes algériennes de tramway qui vont renforcer le réseau national de transport public de voyageurs. "Une enveloppe financière de plus de 447 milliards DA est consacrée par l'Etat à la modernisation du transport public à travers l'introduction du tramway dans plusieurs grandes villes du pays", a indiqué le P-dg de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA), Aomar Hadbi, dans un entretien accordé, hier, à l'APS.

Depuis que le premier tronçon de la première ligne du tramway d'Alger a été lancé, les travaux se sont succédé rapidement au rythme des extensions et des créations de nouveaux réseaux.

"L'effort de modernisation du transport public a porté sur l'introduction de ce nouveau mode de transport dans plusieurs wilayas afin de les doter d'un service de transport public de voyageurs moderne et performant. Ainsi, de nombreux projets ont été déjà concrétisés, alors que d'autres sont inscrits au programme et seront lancés prochainement", a-t-il affirmé.

A Alger, après la mise en service des deux premiers tronçons de la première ligne, la "ligne Est" qui relie Bordj El-Kiffan aux Fusillés, les travaux du 3^e et dernier tronçon de cette ligne qui s'étendra jusqu'à Dergana sur plus de 23 km, avancent à un rythme soutenu. "La mise en service de ce dernier tronçon est prévue pour mai 2013. Le taux d'avancement des travaux est actuellement de 30%. Nous avons été confrontés à de nombreuses contraintes d'expropriation que nous avons, néanmoins, résolues à 95%", a-t-il affirmé.

Selon le premier responsable de l'EMA, deux extensions de cette ligne sont prévues. Le premier prolongement ira des Fusillés vers Bir Mourad Rais sur 4,6 km, alors que le second rejoindra Draria à partir de Bir Mourad Rais. "Le marché d'études de faisabilité de ces deux extensions a déjà été attribué et les travaux de réalisation du premier prolongement seront lancés en janvier 2014", a indiqué M. Hadbi qui a souligné que le tramway d'Alger enregistre une "bonne affluence. Sept millions de voyageurs ont été transportés par le tramway d'Alger entre mai 2011 et le 14 juin 2012 sur le premier tronçon reliant Bordj El-Kiffan et la cité Zerhouni-Mokhtar", a-t-il fait savoir. D'ailleurs, a-t-il ajouté, "nous avons enregistré plus d'un million de voyageurs durant la période allant du 15 juin au 15 juillet 2012 qui a coïncidé avec la mise en service du second tronçon reliant la Cité Zerhouni Mokhtar aux Fusillés (centre ville) sur 9,1 km, avec des pics atteignant, parfois, les 70.000 voyageurs par jour".

Les travaux de réalisation des tramways d'Oran et de Constantine connaissent par ailleurs un état d'avancement appréciable. Le tramway de la capitale de l'ouest du pays sera livré à la fin de l'année en cours. "La marche à blanc du tramway débutera vers janvier ou février prochains pour se poursuivre durant quelques semaines avant sa mise en service commerciale prévue début mars 2013", a-t-il précisé. Trois extensions du tramway d'Oran seront réalisées pour doter la population de cette ville d'un moyen de transport moderne et qui va minimiser son impact sur la circulation routière et leur assurer confort et sécurité.

La première extension est prévue sur un tracé de 8,6 km allant de Haï Benarba, à la sortie ouest d'Oran à la gare routière d'El Hamri. Les études de faisabilité seront achevées en décembre 2012 et les travaux de réalisation seront lancés en novembre 2013.

Les offres des soumissionnaires pour la réalisation des études préliminaires relatives à la seconde extension reliant l'université d'Es-Sénia à Bir El Djir sur 16,5 km "sont en cours d'évaluation", alors que les études de faisabilité relatives à la troisième extension allant d'Es Senia vers l'aéroport sur 5 km seront lancées en septembre prochain.

Le tramway de Constantine, qui s'élancera depuis le stade Benabdelmalek pour aboutir à la cité Zouaghi sur 8 km sera, quant à lui, réceptionné en mars 2013, alors que la marche à blanc est prévue vers avril ou mai, ultime étape avant la mise en service commerciale en juin 2013. Les travaux d'extension du tramway de Constantine entre la cité Zouaghi et la nouvelle ville Ali Mendjeli sur 9,1 km, seront lancés en janvier 2014.

Les efforts pour doter les autres grandes villes du pays d'un réseau de transport urbain et moderne se poursuivent et de nombreux projets d'introduction de tramway sont inscrits au programme de l'EMA. 14 projets de tramways au niveau national devront être réalisés.

Les travaux de réalisation du tramway de Sidi Bel-Abbès dont l'appel d'offres pour la réalisation de cette première ligne a été lancé mercredi dernier par l'EMA, devront démarrer en février 2013.

Les études de faisabilité du projet de tramway de Mostaganem sont achevées

et un appel d'offres pour la réalisation de cette ligne sera lancé en septembre prochain. Les travaux de réalisation commenceront en avril 2013.

Les travaux de réalisation du projet de tramway de Ouargla débiteront également en 2013, alors que les projets de Sétif, de Annaba et de Batna ne commenceront qu'en 2014.

S'agissant des projets de tramway prévus à Blida, Bechar, Béjaïa, Biskra, Tébessa, Djelfa, Skikda et Tlemcen, le marché des études de faisabilité a été attribué.

Une société chargée de gérer les tramways en Algérie, baptisée Société d'exploitation des tramways (Setram) a été créée dernièrement, rappelle-t-on.

Cette société détenue par la RATP à 49%, l'Etusa à 36% et l'EMA à 15% devrait, dès octobre prochain, prendre le relais de l'Etusa, chargée jusque là de la gestion du tramway d'Alger, a indiqué M. Hadbi, selon lequel les statuts de cette nouvelle société ont été déjà adoptés.

Pour permettre l'approvisionnement en rames de tramway des villes programmées pour bénéficier de ce moyen de transport, une usine d'assemblage et de maintenance de rames est en cours de réalisation à Annaba. Implantée sur le site de l'entreprise Ferroviaire Annaba, cette entreprise mixte algéro-française regroupant l'entreprise Ferroviaire (51% des actions) et le français Alstom (49%), entrera en production avant fin 2013, et aura pour mission le montage des rames de tramway sous la marque algéro-française "Cital".

L. B.

PROTECTION DU LITTORAL ALGÉRIEN

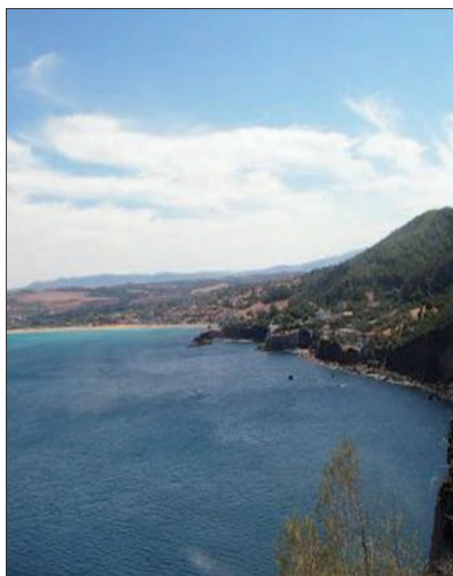
L'Union européenne débloque 34 millions d'euros

L'Union européenne vient d'accorder un crédit d'un montant de 34 millions d'euros destiné à la protection du littoral algérien et au soutien du Programme d'aménagement côtier (PAC) pour la zone côtière algéroise.

PAR AMAR AOUIMER

« Le programme vise principalement à protéger la côte de la région d'Alger. En effet ce programme, lancé en octobre 2001, vise à lutter contre l'urbanisation galopante, la surexploitation des ressources, l'érosion côtière, la dégradation des sites naturels et culturels ainsi que la pollution urbaine, industrielle et agricole » souligne l'observatoire économique de la Méditerranée basé à Marseille (France).

Cette source ajoute que « l'aide européenne servira à appuyer un plan national cli-



mat, un dispositif de suivi écologique du littoral, des plans de gestion des aires protégées et des analyses des coûts des investissements publics et des coûts récurrents ».

Rappelons que le PAC pour la zone côtière algéroise a été formulé à la demande du

gouvernement algérien présentée en 1995, à l'occasion de la 10^e réunion ordinaire des parties contractantes à la Convention de Barcelone.

Aussi, les activités préliminaires à la formulation de ce PAC ont démarré cette même année, avec l'élaboration d'une étude de faisabilité par l'Isma (Institut des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral). En fait, plusieurs missions PB/PAM et une réunion conjointe entre PB/PAP et des experts algériens (septembre 2001) ont permis d'établir un accord entre le gouvernement algérien et le programme des nations-unies pour l'environnement (PNUE) relatif à ce PAC. Cet accord a été signé à Alger, le 7 octobre 2001.

L'Observatoire méditerranéen précise que les principaux problèmes rencontrés dans le littoral algérois sont essentiellement inhérents à l'anthropisation incontrôlée de la zone côtière algéroise extrapolant de plus en plus sa croissance sur les régions adjacentes, qui est à l'origine de nombreuses difficultés environnementales.

Parmi les plus importants problèmes relatifs à l'environnement, l'Observatoire

relève une forte urbanisation, une surexploitation des ressources (matériaux, foncier agricole, sites côtiers, ainsi que l'érosion côtière et la dégradation des sites naturels et culturels).

La zone du PAC concerne un linéaire longitudinal de 115 km s'étendant entre la baie de Bou-Ismaïl à l'est et la baie de Chenoua à l'ouest. Cette zone occupe une surface terrestre de 447.173 ha et des fonds marins de 80.000 ha, soit un total de 5.271,73 km².

D'après le recensement de 1998, la population y était de 4.267.727 habitants, dont 2.562.430 dans la wilaya d'Alger. Les 125 communes situées dans la zone du PAC comprennent : 58 communes de la wilaya d'Alger, 25 communes de la wilaya de Blida, 24 communes de la wilaya de Boumerdès, 18 communes de la wilaya de Tipaza. Du point de vue physique et naturel, les baies de Bou-Ismaïl, d'Alger et de Zemmouri font une façade maritime continue à un arrière-pays composé de trois zones naturelles distinctes mais fonctionnellement dépendantes: la plaine de Mitidja, les collines du Sahel et les plateaux côtiers.

A. A.

BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Une quinzaine de stations prévues pour le 1^{er} semestre 2013

PAR RYAD EL HADI

Une quinzaine de stations de Béton prêt à l'emploi (BPE) seront opérationnelles sur tout le territoire national durant le premier semestre de l'année 2013, a-t-on appris auprès du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica). "Gica est en cours de lancement d'avis d'appels d'offres et d'élaboration de cahiers des charges pour la réalisation de 15 stations de BPE, qui seront opérationnelles durant le premier semestre 2013", a déclaré à l'APS un responsable de Gica, sans donner de détails sur la capacité de production de ces stations.

La filière du BPE est le nouveau créneau de Gica, qui a lancé des projets pour l'élargissement de son activité à la production de granulats, nécessaire pour la fabrication du BPE, a-t-il expliqué.

Ainsi, neuf projets de réalisation de stations de concassage ont été lancés pour

une capacité globale annuelle de 7 millions de tonnes de granulats, produit constitué de 60 % de sable concassé et de 40 % de gravier, a rappelé ce responsable. Ces projets englobent la réalisation de cinq stations de granulats à l'est du pays, deux stations au centre et deux autres à l'Ouest.

Concernant les unités de production du BPE, le même responsable a fait état de la réalisation prochaine, par la filiale du groupe GICA, "Granu-Est", (société de production et de commercialisation de granulats concassés de l'Est), de stations de ce produit à Aïn Touta (Batna), à Mila et à Oum El-Bouaghi.

Une autre station sera réalisée par la société des ciments de Tébessa (SCT) près de cette cimenterie, a-t-il précisé.

Il a indiqué également que la filiale "Granu-Centre" prendrait en charge la réalisation d'unités de BPE à Alger, M'sila,

Djelfa et Biskra. La cimenterie de la Mitidja (Meftah) réalisera, pour sa part, une autre unité à proximité de cette usine.

"Granu-Ouest" construira des stations à Zahana et Ghriiss (Mascara), à Saida et à Adrar, a-t-il ajouté. Ce responsable a fait savoir, par ailleurs, que "des discussions sont en cours" entre Gica et le groupe français Lafarge pour la conclusion d'un partenariat portant sur la réalisation de projets d'investissement de production de BPE.

Pour lui, le développement de cette activité permettra la résistance du système constructif à base de BPE aux aléas naturels surtout les séismes du fait que l'Algérie est un pays soumis à des risques sismiques majeurs.

Il permettrait également aux filiales de Gica d'élargir leur production du ciment au Granulat et au béton prêt à l'emploi dans le but d'accroître leurs activités.

Outre la production du BPE, le program-

me de développement du Groupe Gica (2012-2016) porte sur l'extension des capacités de certaines cimenteries et la réalisation de nouvelles usines pour porter la production de ciment à 20 millions de tonnes à l'horizon 2016 et 29 millions de tonnes d'ici 2018.

La production nationale actuelle de ciment dépasse les 18 millions de tonnes par an, dont 11,5 millions de tonnes sont assurés par le groupe public Gica, qui détient douze cimenteries.

Gica entamera la réalisation de deux cimenteries d'une capacité globale de 3 millions de tonnes/an à Béchar et Relizane, dès l'obtention de titres miniers d'exploration de l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM), avait indiqué récemment le P-dg du groupe à l'APS.

R. E.

INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES

410 milliards DA pour 763 projets

Plus de 763 projets hôteliers d'un coût global de plus de 410 milliards DA sont en cours de réalisation à travers les différentes régions du pays au titre des programmes d'investissements touristiques, rapporte l'APS. Le secteur du tourisme et de l'artisanat ambitionne de hisser ses capacités d'accueil estimées actuellement à 94.000 lits et à créer de nouveaux emplois, ont fait savoir des sources du ministère. Avec ces projets, cette capacité d'accueil sera augmentée de 86.000 lits supplémentaires avec la création de 36.000 emplois, selon les mêmes sources qui ont rappelé les facilités accordées par les pouvoirs publics aux investisseurs dans le domaine touristique à travers l'octroi des crédits bancaires et l'offre immobilière en faveur des projets touristiques notamment dans les Hauts-Plateaux et les régions du Sud. Par ailleurs, un milliard de dollars ont été alloués à la réhabilitation de plusieurs infrastructures hôtelières relevant du secteur public à travers le territoire national, réalisées au lendemain de l'Indépendance ou durant les années 70. Ces projets ambitieux d'investissement sont actuellement en cours de réalisation, notamment dans les régions qui recèlent un important potentiel touristique à la faveur des efforts fournis par les

autorités publiques pour la relance du secteur et les décisions prises récemment en faveur de la réhabilitation des Zones d'expansion touristique (ZET). L'Algérie compte actuellement 207 ZET ouvertes aux investisseurs sur un périmètre de 56.000 hectares. Sept pôles touristiques d'excellence seront de plus réalisés dans ce cadre et seront répartis en pôles régionaux (Nord-Est, Nord-Centre, Nord-Ouest, Sud-Est-Oasis, Sud-Ouest-Touat-Gourara). Acet effet, des facilités sont accordées par l'Etat pour l'octroi d'assiettes immobilières destinées aux projets touristiques en procédant à l'aménagement de terrains inscrits au titre de l'exercice 2012. Ainsi, l'octroi de l'immobilier par vente aux enchères est annulé et remplacé par la concession de terrains de gré à gré avec les domaines de l'Etat, soit une vente selon le prix fixé par l'Etat.

Mesures incitatives pour booster le secteur du tourisme

Dans ce cadre, la loi de finances complémentaire 2009 (LFC) comprend neuf mesures incitatives d'ordre économique, financier et fiscal visant à booster le secteur du tourisme. Ces mesures ont pour objectif la mise en œuvre du "Schéma directeur d'aménagement touristique 2030" (Sdat) qui consacre le tourisme comme activité de soutien à la crois-

sance économique à travers la création d'emplois permanents Il s'agit également de la réduction de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) de 17 % à 7 % sur les prestations liées aux activités touristiques, hôtelières, thermales, de restauration classée, de voyages et de transport touristique. Les investisseurs bénéficient d'un "taux réduit" de droit de douane pour les acquisitions d'équipements et d'ameublement, non produits localement selon les standards hôteliers, entrant dans le cadre de l'opération de modernisation.

La LFC 2009 accorde aux investisseurs un "abattement de 50% pour les Hauts-Plateaux et 80% pour le Sud sur le coût de la concession des terrains nécessaires à la réalisation des projets d'investissement touristique". Ils bénéficient également d'une "bonification de 3% à 4,5 %" pour les projets touristiques à réaliser respectivement au niveau des wilayas du Nord et celles du Sud. La LFC 2009 prévoit la mise en place d'un dispositif d'aide d'investissement à travers le "fonds d'appui à l'investissement, à la promotion et à la qualité des activités touristiques" et l'exemption du droit d'enregistrement lors de la constitution de sociétés activant dans le tourisme ainsi que les augmentations du capital. Par ailleurs, le secteur du tourisme a tenu à faciliter l'investissement en établissant un partenariat avec six banques publiques. Dans ce cadre, six accords ont été

conclus en février dernier avec ces banques pour faciliter l'accès aux crédits pour le financement de projets touristiques. Un guide de l'investisseur touristique contenant des informations sur les facilitations accordées aux investisseurs et les lois et décisions

PÉTROLE

Les cours du baril mitigés en Asie

Les cours du baril de brut "light sweet crude" (WTI) pour livraison en septembre ont perdu 8 cents à 95,89 USD mardi dans les échanges électroniques matinaux en Asie, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, grimpeait de 19 cents, à 113,89 USD. Lundi, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en septembre avait cédé 4 cents à 95,97 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre avait terminé à 113,70 dollars, quasi stable (-1 cent), sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

R. E.

BATNA, GENÉVRIER THURIFÈRE OU GENEVRIER À ENCENS

Une espèce rare menacée de disparition

Le genévrier thurifère ou genévrier à encens (Juniperus thurifera), est une espèce d'arbre de la famille des Cupressacées que l'on rencontre dans quelques pays méditerranéens et dans les Aurès où il est aujourd'hui menacé car, selon des spécialistes, sa protection y pose une multitude de difficultés.

Le nom arabe de cet arbre qui persiste dans quelques forêts fossiles de la région des Aurès est *âarâr el boukhari*. En berbère chaouïa, il est appelé *ayoual azenza*. De beaux spécimens de cette espèce aux feuilles pérennes sont les témoins vivants des époques les plus éloignées de l'histoire naturelle de ces montagnes où de nombreux riverains lui vouent un respect quasi sacré. Cela n'empêche pas que la menace pèse constamment sur ce genévrier du fait de braconniers, mais également des changements climatiques affectant le patrimoine sylvestre depuis plus d'une décennie. Selon le chef de service protection du patrimoine végétal et animal de la conservation des forêts de la wilaya de Batna, Othmane Briki, 80 % des arbres de cette espèce se situent sur des terres appartenant

à des particuliers.

Ce responsable souligne que le genévrier thurifère se retrouve dans les communes d'Oued Taga, de Theniet El-Abed, de Bouzina, de T'kout, d'Arris, d'Ichemoul et d'Inoughissen, dans la partie occidentale du massif des Aurès.

Le bois du thurifère est très prisé par les charbonniers, car il est extrêmement dur et parfumé. Il donne un genre de charbon que les gargotiers recherchent pour griller des brochettes.

Au début des années 80, le secteur des forêts a pris conscience de la nécessité de préserver le genévrier thurifère. Une fiche technique a été établie, recommandant la création d'une pépinière pour expérimenter la reproduction de cette espèce.

En 2007, 14 hectares de genévrier thurifère ont été clôturés en réserve intégrale près de Zana, dans la commune d'Oued Taga, pour suivre son comportement naturel, hors de l'influence de l'homme.

La conservation des forêts a proposé, en 2012, la création d'une réserve protégée abritant des genévriers thurifères sur une superficie de 360 hectares dans cette même région de Zana. Le coût de cet aménagement est estimé à plus de 27 millions de dinars.

La difficulté de reproduire le genévrier thurifère était si grande qu'on a fini par la croire impossible, jusqu'à ce que l'on découvre de jeunes pousses spontanées au djebel El Mehmel, sur une altitude de 2.321 mètres.

Une vieille légende circulant dans les Aurès veut que la reproduction du genévrier thurifère soit tributaire du passage de la semence par l'appareil digestif du bou-



vreuil à ailes roses pas moins de sept fois ! Cette légende rapportée par les anciens dans les communes de T'kout et de Theniet El-Abed reflète simplement les difficultés de reproduction que rencontre cette espèce menacée de disparition.

Selon les techniciens de la conservation des forêts, la variété de genévrier thurifère que l'on rencontre dans les Aurès, se rapporte à la variété africaine. Elle diffère par bien des aspects de celle que l'on rencontre en Espagne et dans le sud de la France.

Il y a de cela plusieurs mois, un genévrier thurifère, plusieurs fois centenaire, a été la cible d'incendiaires dans la localité mon-

tagneuse de Djarallah, à 15 km au nord-est de T'kout, un forfait commis par des maraudeurs dans cette zone inhabitée où ils se sont également attaqués au chardonneret, y compris pendant la saison de reproduction.

Cet acte de vandalisme, qualifié de "crime écologique grave", avait jeté l'émoi parmi la population de la commune de T'kout où plusieurs citoyens, des moudjahidine et des membres d'associations locales, avaient demandé des mesures sévères pour la protection du patrimoine naturel dans la région

APS

LAGHOUAT

95% de taux de couverture en eau potable

Le taux de couverture en eau potable est actuellement de 95% dans la wilaya de Laghouat, soit une dotation de 185 litres/jour par habitant, selon les services de la wilaya. Les réalisations dans le secteur de l'hydraulique, entre 2009 et 2011, ont permis d'atteindre une capacité de mobilisation quotidienne de 115.000 mètres cubes d'eau, et ont été marquées par la construction de six châteaux d'eau totalisant un volume de 2.550 m³, dans différentes communes et zones rurales de cette wilaya, a-t-on indiqué.

La même période a vu aussi la réalisation aussi d'un barrage de transfert à Kheneg Sidi Brahim d'une capacité de 4 millions m³, pouvant irriguer 500 hectares de terres, d'un petit barrage de 55.000 m³ dans la commune d'El-Béidha, de 11 retenues collinaires (certaines sont encore en travaux) et de 3 puits pastoraux, a ajouté la même source. La direction des ressources en eau de la wilaya s'emploie à assurer un équilibre en matière d'approvisionnement en eau entre les différentes communes de la wilaya, et à lutter contre les déperditions sur les réseaux de distribution, à travers la réfection des canalisations d'adduction et de distribution et la réhabilitation des installations de stockage de l'eau.

Les responsables locaux du secteur font également état, outre la réalisation de 206 puits agricoles durant la période 1999-2009, de la programmation, au titre du quinquennat 2010-2014, de nouveaux forages dans les zones rurales et reculées, afin de combler le déficit accusé, aussi en eau potable qu'en d'irrigation et d'abreuvement des cheptels.

Pour la mobilisation de ressources hydriques (AEP et irrigation), la wilaya de Laghouat compte principalement sur ses réserves souterraines qui constituent près de 98% de ses ressources mobilisables, souligne-t-on à la direction locale du secteur.

APS

BOUMERDÈS, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

1.500 logements livrés avant fin 2012



Quelque 1.500 logements destinés à l'éradication de l'habitat précaire dans la wilaya de Boumerdès seront livrés avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Inscrits à l'indicatif du programme sectoriel, ces logements sont en cours de réalisation à travers les com-

munes de Zemmouri, Boumerdès, Bordj-Menaïel et Khemis El-Khechna, à raison de 200 unités chacune.

Le reste du programme est destiné pour les communes de Dellys (150), Larbatache (150), les Issers (140), Si Mustapha (60) et Legata (50).

Ce programme relève d'un programme

global de 7.000 unités, représentant plusieurs tranches annuelles, destiné à l'éradication de l'habitat précaire.

Un lot de 1.000 logements, représentant la tranche de 2007, avait fait l'objet d'attribution, en priorité, au profit de bénéficiaires des communes de Boumerdès, Bordj-Menaïel, Khemis El-Khechna et Boudouaou El-Bahri.

En 2008, la wilaya a bénéficié d'une seconde tranche de 1.500 logements sociaux lesquels ont été grevés d'affectations destinées à l'éradication de l'habitat précaire, chapitre qui a fait l'objet, en 2009, d'une troisième tranche de 2.100 logements.

A cela s'ajoute un autre quota de 2.000 logements affecté à la wilaya en 2010 pour conforter son programme d'éradication de l'habitat précaire, ayant atteint 7.300 unités occupées par environ 8.000 familles, selon un recensement effectué par la wilaya à fin 2008.

Ces habitations précaires sont réparties sur 261 sites relevant de 27 communes sur les 32 que compte la wilaya.

Avec 1.000 habitats précaires recensés à son niveau, la commune de Boudouaou El-Bahri vient en tête de liste, suivie de Cap Djinet avec 600 unités et Zemmouri avec 400 autres.

APS

TEMPÉRATURES CANICULAIRES ET INCENDIES

C'est la fournaise à Tizi-Ouzou

Le mois d'août restera sans aucun doute gravé dans la mémoire collective de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou. En effet depuis le début du mois, la canicule a rendu le quotidien des familles de la région des plus difficiles.

PAR LOUNES BOUGACI

À chaque fois que les familles espèrent que la température devienne plus clémente, en se réveillant le lendemain elles sont surprises de découvrir que l'enfer est toujours là. Habituellement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, c'est le mois de juillet qui enregistre les températures les plus élevées de la saison chaude. Certes il existe dix journées durant le mois d'août où la température grimpe à son summum. Il s'agit de la période s'étalant du 5 au 15 août. Cette dizaine de jours est communément appelée dans le calendrier berbère « Smayem ». Mais cette fois-ci, il s'agit là d'un tout autre phénomène, semble-t-il. Des personnes très âgées, interrogées, nous ont indiqué qu'il y a eu certes des étés plus chauds que celui-là mais ce qui semble être nouveau cette fois-ci, c'est le fait que la canicule s'est inscrite dans la durée, commentent nos interlocuteurs. Ces chaleurs ont provoqué plus de 120 incendies de forêt déclenchés aux quatre coins de la wilaya. Ce qui n'a pas été sans



transformer la région en une véritable fournaise. Cette chaleur torride persistant jours et nuits a été à l'origine d'un ralentissement incroyable de toute les activités de la vie professionnelle. Il n'y a que l'animation artistique qui a battu le pavé en cet été 2012. Ce sont les commerçants qui se plaignent le plus de cet état de faits. Les différents magasins de vente de toutes sortes de produits, très convoités en temps normal, restent désespérément déserts tout

au long des journées de ce mois d'août. D'ailleurs, la ville de Tizi-Ouzou, d'habitude grouillante de 7 h du matin à 18 h, s'est transformée en ville fantôme durant les journées de ce mois d'août. Il arrive de parcourir tout le boulevard principal de la ville des Genêts (le boulevard Abane-Ramdane) sans croiser plus d'une dizaine de personnes. La situation est identique dans les différents quartiers de la Nouvelle-Ville. Les gens préfèrent rester cloîtrés

chez eux car s'aventurer à mettre le nez dehors en ces temps de grandes chaleurs n'est pas sans s'exposer aux pires désagréments. Une bonne partie des citoyens a d'ailleurs choisi cette période, qui a coïncidé avec le mois de Ramadhan, l'un des plus durs également, pour prendre un congé. « C'est la période propice pour prendre des vacances. Comment voulez-vous travailler avec une telle chaleur surtout avec le ventre vide et quand on ne peut pas boire à satiété », souligne le comptable d'une entreprise de bâtiment située à Mekla. En plein mois de Ramadhan, des milliers de personnes n'ont pas hésité à se rendre à la plage pour fuir la canicule. Les différentes plages, situées aussi bien dans la ville de Tizirt qu'à Azeffoun n'ont pas désempli de jour comme de nuit depuis le début du mois d'août. C'est dire à quel point l'été 2012 restera gravé dans les esprits de tout un chacun.

La situation a été la même durant les deux journées de la fête de l'Aïd dimanche et lundi derniers. Les milliers de familles, obligées de se rendre chez leurs proches comme la tradition l'exige, ont dû endurer le pire car il faisait terriblement chaud. Des fumées couvraient une bonne partie du ciel, indiquant ainsi qu'en plus de la chaleur naturelle, il y a aussi celle dégagée par les incendies de forêt, en cours depuis plus de vingt jours.

L. B.

MUSÉE RÉGIONAL DU MOUDJAHID

Hommage au maquisard Antitène Youcef

Dans le cadre de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de notre pays, le musée régional du moudjahid a décidé d'évoquer la mémoire des maquisards décédés et des martyrs de la région. Ceci, en organisant des journées d'études et des hommages au siège dudit musée, sis à Mdouha dans la ville de Tizi-Ouzou. Le dernier hommage a été rendu au moudjahid Youcef Antitène dit Youcef Eurbah qui a vécu de 1935 jusqu'à 2011. L'occasion a été donnée à d'anciens compagnons du défunt d'apporter leur propres témoignages sur le parcours de combattant de ce maquisard originaire du village Aït Eurbah, près de Tassaft, dans la commune d'Iboudrarenne (wilaya de Tizi-Ouzou). Le moudjahid Youcef Antitène, est né le 12 octobre au village Aït Menguellet. Après la mort de son frère des suites d'une longue maladie, Youcef Arvah restera fils unique. Très jeune, il intègre les Scouts musulmans algériens, puis le parti MTLD.

À l'époque, il travaille avec son père à Mchedallah dans la wilaya de Bouira dans un atelier de tannerie. Il paye ses cotisations et assiste aux réunions du parti. C'est à partir de là que la volonté de rejoindre les premiers maquis de l'ALN l'inspire. C'est à son père spirituel et oncle, Mohand Ouramdane, qu'il demande de l'introduire auprès des responsables de l'ALN dans le but de rejoindre les maquis. Il est recruté comme moussebel. Il milite avec des compagnons comme Antinène Makhlof, Mohia Rabah, et Mohia Ferhat. Leur mission consiste d'abord à livrer des informations et des renseignements aux moudjahidines et tenir à la vigilance à leur passage dans la région, en plus d'autres tâches comme le sabotage

des routes, des lignes électriques et téléphoniques avec les moussebelines des villages Aït Abbas et Ath Yenni. Antitène Youcef finit par être arrêté en avril 1957 au moment où naît sa fille Houria. Il est torturé pendant un mois à la prison de Tassaft avec ses compagnons Mohand Ouramdane Ben Ahmed, Makhlof Antitène, Mohia Ferhat et Mohia Rabah. À sa libération de prison, il prend directement le chemin des maquis pour regagner les rangs de l'Armée de libération nationale. En novembre 1957, il participe activement au recrutement de plusieurs moussebelines après leur sortie de prison. Youcef Antitène est très actif aussi bien sur le plan militaire que dans le cadre de la mobilisation des populations civiles. Il évolue rapidement dans la hiérarchie : d'agent de liaison, il est désigné chef de fraction en étant chargé des missions les plus périlleuses. Il pose des bombes, organise des embuscades contre les convois militaires, des sabotages... Il finit par être promu intendant de secteur et ensuite responsable des renseignements et des liaisons. Selon l'un de ses compagnons, « il était apprécié par la population pour sa droiture, sa franchise et sa langue facile ». Le même témoin ajoute : « Si Youcef Arbah ne tarde pas arracher sa place aux harangues pour accéder à d'autres responsabilités comme commissaire politique. Ses qualités d'homme de terrain et d'organisateur hors pair lui permettent de s'acquitter brillamment de cette mission ».

En avril 1958, Youcef Antitène ramène la mère du Colonel Amirouche de Tassaft Ouguemoun avec l'aide de Ben Lamara Taos et sa mère pour la conduire au village de Dama afin qu'elle puisse voir son fils. Le 14 juillet 1958, Youcef Antitène

dépose une mine au lieu dit Tabarurt, l'explosion fait des dégâts et provoque la mort du lieutenant du poste d'Aït Saada et de son chauffeur. En août 1958, il est nommé chef de kasma d'Iboudrarenne et de Yatafen avec le grade de sergent par l'aspirant Yekhlef Ahcene. Une opération qu'il dirige en août 1958 au village Aït Eurbah permet aux maquisards de récupérer pas moins de dix-sept armes puis, en juillet 1959, il prend part à une embuscade ayant ciblé un poste avancé de Tassaft Ouguemoun au cours de laquelle sont récupérées dix armes. C'est en janvier 1960 qu'il est blessé grièvement avec Si Rachid et est obligé de rester en convalescence durant trois mois avant de reprendre ses activités en avril 1960. Le 3 août 1960, il organise une seconde opération de désarmement de l'auto-défense du village Aït Eurbah. Plusieurs armes à feu ont été également récupérées. Le lendemain de cette opération où fut tué un collaborateur de l'armée française, l'armée coloniale s'acharne sur la famille de Youcef Antitène. Le 3 avril 1961, Youcef Antitène réussit à établir une liaison avec l'auto-défense d'Aït Ali Ouharzoune par l'intermédiaire des deux sœurs chahidates Aterkouï. Les moudjahidines parviennent à désarmer trois postes de garde. Au début de l'année 1962, il est nommé adjudant chef de secteur III, de la wilaya III, en remplacement de Ahcene Tmeghras promu au grade d'aspirant. Après l'Indépendance, il occupe plusieurs postes de responsabilité, notamment au sein de l'Organisation nationale des moudjahidines.

L. B.

ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT

45 nouveaux PES pour la wilaya

La wilaya de Tizi-Ouzou vient de bénéficier de quarante-cinq nouveaux postes budgétaires pour l'enseignement de tamazight au niveau des établissements du secondaire. Cette nouveauté s'inscrit dans le cadre des efforts fournis par les responsables du secteur de l'éducation afin de grossir les rangs des apprenants de la langue amazighe, qui a été introduite dans le système éducatif algérien en septembre 1994 suite à l'année de la grève du cartable ayant touché les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa et une partie de Bouira. Pour pourvoir ces postes, des licenciés ayant été formés par les départements de langue et culture amazighes des universités de Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira ont passé le concours de recrutement d'enseignants, ayant eu lieu au lycée Rabah-Stambouli le 12 août dernier. Les résultats de ce concours seront rendus publics début septembre. Depuis l'introduction de la langue amazighe dans le système éducatif, cet enseignement n'a pas cessé de progresser au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif. Le mérite revient d'abord et avant tout aux enseignants de cette langue qui agissent en vrais militants, en résistant à toutes les tempêtes ayant failli, à plus d'une reprise, compromettre cet enseignement. Les efforts de la direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou ces dernières années ne sont pas, non plus, étrangers à cette progression notable.

L. B.

AFGHANISTAN, ATTAQUE CONTRE LA BASE AMÉRICAINE DE BAGRAM

L'avion du chef d'état-major touché

La base américaine de Bagram en Afghanistan a été la cible d'une attaque dans la nuit de lundi à mardi, touchant l'avion du chef d'état-major de l'armée américaine, en visite dans le pays, et blessant deux soldats américains, selon l'armée américaine. Deux roquettes ont atteint le vaste aéroport de Bagram, durant la nuit, et l'une d'elles a touché l'avion du général Martin Dempsey, chef d'état-major des armées américaines, selon la même source. Le général Dempsey a dû emprunter un autre appareil pour quitter l'Afghanistan à la mi-journée, après une visite de deux jours dans ce pays, selon son porte-parole, le colonel Dave Lapan. L'avion se trouvait sur la piste, aux côtés d'autres aéronefs, a ajouté la source, en précisant que deux soldats américains chargés de la maintenance des aéronefs à Bagram ont été blessés dans l'attaque. Selon d'autres officiers, l'attaque n'a en aucun cas menacé la sécurité du général Dempsey et de son équipe, qui dormaient au moment de l'incident.

Le chef d'état-major américain était arrivé dimanche en Afghanistan pour s'entretenir avec les responsables militaires américains, de l'Otan et afghans, notamment à propos de l'inquiétante multiplication des attaques de membres des forces afghanes contre leurs alliés de l'Otan.

Les tirs de roquettes contre les bases militaires de l'Otan sont assez fréquents dans le pays. La force internationale de l'Otan en Afghanistan (Isaf), dirigée par les Américains, s'appesantit rarement sur les dommages matériels qu'elle subit.

Les attentats à l'explosif sont fréquemment commis par des talibans, chassés du pouvoir à la fin 2001 par une coalition internationale menée par les Etats-Unis et qui mènent depuis lors une insurrection contre le gouvernement afghan et son allié de l'Isaf, dirigée par Washington.

L'Isaf, qui poursuit le retrait de ses 130.000 hommes encore stationnés en Afghanistan, un processus censé s'achever à la fin 2014, a récemment relevé une augmentation du nombre des attaques rebelles dans le pays.

ETHIOPIE

Décès du Premier ministre Meles Zenawi

Le Premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, est mort dans la nuit de lundi à mardi, a annoncé un porte-parole du gouvernement éthiopien.

"Le Premier ministre Meles Zenawi est décédé hier soir vers environ minuit," a déclaré le porte-parole sans plus de détails sur la maladie dont souffrait M. Meles.

"Il récupérerait bien mais tout d'un coup il s'est passé quelque chose et il a dû être emmené d'urgence en unité de soins intensifs et ils n'ont pas pu le maintenir en vie", a ajouté la même source, précisant que le Premier ministre éthiopien se trouvait "à l'étranger" au moment de son décès.

En juillet, des sources diplomatiques à Bruxelles avaient indiqué que M. Meles était hospitalisé dans la capitale belge et qu'il se trouvait dans un état critique.

Le Premier ministre n'avait plus été vu en public depuis juin et son état de santé faisait l'objet de nombreuses rumeurs en Ethiopie.

APS

SYRIE, NOUVEAUX COMBATS À ALEP

Les Etats-Unis menacent

De nouveaux combats opposaient mardi armée et rebelles à Alep, la deuxième ville de Syrie, un pays dans la ligne de mire des Etats-Unis qui ont évoqué pour la première fois une intervention militaire si le régime sortait ses armes chimiques.

Une journaliste japonaise a été tuée lundi en couvrant les affrontements à Alep, où selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), trois reporters : deux Arabes et un Turc sont portés disparus.

"Jusqu'à présent, je n'ai pas donné l'ordre d'intervenir militairement" en Syrie, a déclaré lundi soir le président américain Barack Obama, dans un avertissement très ferme au régime syrien. Mais "si nous commençons à voir des quantités d'armes chimiques déplacées ou utilisées, cela changerait mon calcul et mon équation", a-t-il ajouté.

La question de ces armes, dont Damas a reconnu posséder des stocks importants, ne concerne "pas seulement (...) la Syrie, mais aussi nos proches alliés dans la région, dont Israël. Cela nous inquiète", a-t-il insisté, évoquant la possibilité que ces armes tombent en de mauvaises mains.

Washington, comme Paris, ont en outre répété que le président Bachar al-Assad devait quitter le pouvoir.

Lors d'un entretien avec le nouveau médiateur des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi à Paris, le président français François Hollande a réaffirmé que toute solution politique en Syrie passait par le départ de M. Assad du pouvoir.

Un mois après le début de la bataille d'Alep, les rebelles ont porté lundi les combats dans le centre-ville en affrontant l'armée près du tribunal militaire et du parti Baas, selon l'OSDH.

Un commandant de l'Armée syrienne libre (ASL), formée de déserteurs et de civils armés) a affirmé à l'AFP que les rebelles avaient "pénétré et pris le contrôle" de secteurs centraux d'al-Tilal, Al Maadi et Jdaïd, près du quartier historique rapporte



l'agence française de presse. En outre, les forces du régime ont bombardé Marea et Tall Rifaat, dans la province d'Alep. Lundi, les violences ont fait au moins 167 morts à travers le pays, 88 civils, 32 rebelles et 47 soldats, en majorité dans la province de Damas, où 26 civils ont péri, selon un décompte de l'OSDH. Depuis le début de la révolte contre le régime de M. Assad en mars 2011, la répression et les combats ont fait plus de 23.000 morts selon l'OSDH. Sur le front diplomatique, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, doit recevoir mardi à Paris le

président du Conseil national syrien (CNS, principale coalition de l'opposition), Abdel Basset Sayda.

Mika Yamamoto est le quatrième journaliste étranger tué dans les violences en Syrie depuis mars 2011, après le reporter français Gilles Jacquier, tué par une roquette le 11 janvier lors d'une visite sous l'égide des autorités à Homs (centre), l'Américaine Marie Colvin et le photographe français Rémi Ochlik, morts le 22 février dans le bombardement d'un centre de presse improvisé par les militants à Homs.

R. I./Agence

LIBAN, VIOLENCES INTERCONFESSIONNELLES

22 morts dans des heurts entre sunnites et alaouites

Au moins 22 personnes ont été blessées dans des heurts entre sunnites et alaouites dans la ville de Tripoli, dans le nord du Liban, dans la nuit de lundi à mardi, a-t-on appris mardi de sources médicales et sécuritaires locales.

Selon des habitants, des hommes armés originaires du quartier sunnite de Bab al Tabbaneh et du quartier alaouite de Djebel Mosen ont échangé des coups de feu et ont lancé des grenades. Les combats se sont poursuivis de manière sporadique pendant la nuit malgré le déploiement de soldats dans cette ville portuaire.

Des soldats qui effectuaient un raid dans des immeubles utilisés par les hommes armés ont riposté à des coups de feu, a



annoncé l'armée dans un communiqué. Cinq soldats ont été blessés lundi soir et cinq autres, dont un officier, mardi par une grenade, selon le communiqué rapporte Reuters. Des sources médicales et proches des services de sécurité font état d'au moins 12 civils ou assaillants blessés. Certains parlent de 25 blessés. Déjà vives, les tensions entre les deux quartiers se sont intensifiées depuis l'année dernière et le début du soulèvement populaire, majoritairement sunnite, en Syrie voisine contre le président syrien Bachar al Assad, issu de la minorité alaouite. Début juin, quinze personnes avaient déjà trouvé la mort dans des affrontements entre les deux communautés à Tripoli.

R. I./Agence

YÉMEN, SABOTAGE D'UN GAZODUC CODÉTENU PAR TOTAL

Interruption de l'approvisionnement en gaz

Un gazoduc, codétenu par Total, a été saboté dans le sud du Yémen, où Al-Qaïda est implanté, provoquant une interruption de l'approvisionnement en gaz du terminal de Balhaf, a annoncé lundi des responsables locaux.

Selon un responsable yéménite qui a requis l'anonymat, "l'attentat est clairement l'œuvre d'Al-Qaïda, qui demeure actif dans la province de Chabwa (sud)", où l'explosion a eu lieu.

"Des hommes armés inconnus ont placé dans la nuit de lundi à mardi une charge explosive sur le gazoduc au niveau du village de Zahira", a affirmé à l'AFP le directeur de la sécurité de la province Chabwa, le général Ahmad Saleh Omari.

L'approvisionnement en gaz du terminal a été interrompu, selon le responsable. Le gazoduc long de 320 km relie la province de Marib au terminal de Balhaf, sur le Golfe d'Aden.

Selon des témoins, l'attentat a eu lieu à 1h du matin (22h GMT lundi) et a provoqué la fuite de dizaines d'habitants du village de Zahira effrayés par les flammes qui se sont élevées sur le site.

Le sinistre a été maîtrisé en milieu de journée, et l'armée s'est déployée dans le secteur, alors que des ingénieurs de la compagnie Yemen LNG évaluaient les dégâts, ont ajouté des témoins.

L'attaque s'est produite en dépit des mesures de protection mises en place par l'armée après des attaques répétées ces derniers mois, en particulier de la part d'Al-Qaïda, fortement implantée dans le sud du Yémen.

La dernière attaque remontait au 14 mai.



Et un sabotage précédent le 30 mars avait contraint Yemen LNG, détenue en partie par le groupe pétrolier français Total, à interrompre ses exportations de gaz liquéfié depuis Balhaf pendant trois semaines.

Le Yémen a commencé à exporter son gaz naturel liquéfié (GNL) à partir de Balhaf en novembre 2009.

Le groupe français Total est actionnaire à hauteur de près de 40% de l'usine de liquéfaction de gaz Yemen LNG, un investissement de 4,5 milliards de dollars, soit le plus grand jamais réalisé au Yémen, un des pays arabes les plus pauvres.

Al-Qaïda a profité de l'affaiblissement du pouvoir central, à la faveur de l'insurrection populaire contre l'ancien président Ali Abdallah Saleh en 2011, pour renforcer son emprise dans l'est et le sud du Yémen.

Mais à la mi-juin, une vaste offensive de l'armée a chassé les "Partisans de la Charia", nom sous lequel le réseau opère dans le sud du Yémen, de ses principaux bastions dans la province d'Abyane.

Les insurgés, qui essaient de se regrouper dans les provinces voisines, sont constamment pourchassés par les autorités mais continuent de mener des attaques contre les forces de sécurité.

Samedi, 19 soldats ont été tués dans une attaque attribuée à Al-Qaïda contre le quartier général des services de renseignement à Aden, principale ville du Sud. Et dimanche, un kamikaze d'Al-Qaïda a tué le chef d'une milice locale alliée à l'armée dans la province d'Abyane.

R. I./Agence

INDE, MENACES DE VIOLENCES INTERETHNIQUES

Des sites internet bloqués



L'Inde a bloqué des sites internet et demandé à des réseaux sociaux de supprimer des messages provocateurs après la publication de menaces anonymes qui a provoqué l'exode de milliers de travailleurs migrants depuis le sud du pays vers leurs foyers dans le Nord-Est. Selon les médias locaux, plus de 35.000 personnes ont fui Bangalore et Bombay ces derniers jours.

A l'origine de ce mouvement, des menaces envoyées par SMS ou publiées sur Internet, affirmant que la population originaire de l'Assam serait attaquée par des Musulmans après la fin du Ramadhan en représailles à de récentes violences interethniques qui ont opposé les deux communautés ces dernières semaines.

Le ministère des Communications a indiqué qu'une demande avait été envoyée

le 17 août aux sites de réseaux sociaux pour empêcher la publication de contenus provocateurs mais qu'un tel contenu malfaisant et incendiaire continuait d'apparaître sur les sites. Dans un communiqué, le ministère a précisé que le gouvernement était en discussion avec des représentants de ces sites pour réfréner les messages haineux et la mise en ligne de fausses vidéos, sans préciser les sites concernés.

Le gouvernement a, par ailleurs, indiqué que 245 pages web ont été bloquées au cours des derniers jours, sans fournir plus de précisions. L'Inde a également suspendu temporairement l'envoi de textos de masse à plus de cinq destinataires en même temps pour essayer d'enrayer la propagation des menaces et rumeurs.

Dans l'Assam, les violences entre Musulmans et une tribu locale, la tribu Bodo, ont déjà fait 80 morts et provoqué le déplacement de plus de 400.000 personnes au cours des trois dernières semaines, selon les autorités. Les deux communautés se disputent depuis des années la propriété de terres dans cette région reculée de l'Inde.

EGYPTE, CAMPAGNE DE SÉCURITÉ

Les tribus du Sinaï appelées à soutenir les autorités

Les chefs de tribus locales égyptiennes sont appelés à soutenir les autorités dans la campagne de sécurité menée par l'armée au Sinaï depuis l'attaque qui a coûté la vie à 16 gardes-frontières le 5 août, rapporte mardi la presse du Caire.

Le ministre de la Défense égyptien, le général Abdel Fattah al-Sissi a demandé aux chefs de tribus avec lesquels il s'était réuni lundi à Al-Arich, dans le nord de la péninsule, de "soutenir les forces de sécurité et la campagne" militaire menée dans cette région, selon le quotidien gouvernemental Al-Ahram. L'objectif de la campagne est de "repandre totalement la situation en main au Sinaï" et le rôle de l'armée consiste à "appuyer les forces du ministère de l'Intérieur", expliqué le général al-Sissi aux chefs de tribus, cité par la source. Il a ajouté que les noms des auteurs de l'attaque du 5 août, attribuée à des extrémistes, seraient annoncés dès la fin de l'enquête. Seize gardes-frontières égyptiens avaient été tués le 5 août par un groupe armé non identifié dans la péninsule du Sinaï. Les autorités égyptiennes se sont engagées à reprendre en main cette région sensible, en proie à un fort regain d'insécurité depuis la chute en février 2011 du président Hosni Moubarak.

Le 18 août, trois policiers égyptiens ont été blessés dans une embuscade tendue par des activistes qui ont tiré à la roquette sur leur véhicule dans le nord du Sinaï.

APS

ROUMANIE, LE RÉFÉRENDUM INVALIDÉ

Le président maintenu en place

Le président de centre droit Traian Basescu, suspendu en juillet, reste finalement en place, selon la décision de la Cour constitutionnelle.

La Cour constitutionnelle de Roumanie a invalidé, mardi, le référendum sur la destitution du président de centre droit Traian Basescu, qui reste donc chef de l'État, a annoncé l'agence de presse Mediafax. Traian Basescu avait été suspendu de ses fonctions début juillet par l'Union sociale libérale, coalition de centre gauche au pouvoir depuis mai, dans le cadre d'une procédure sévèrement critiquée par l'Union européenne et les États-Unis.

La décision a été adoptée par six voix contre trois, soit la majorité requise par la loi dans ce type d'affaires, selon Mediafax et d'autres médias roumains. La cour n'a pour le moment pas fait de déclarations officielles. Selon les résultats officiels du Bureau électoral central, bien que plus de 87 % des votants se soient prononcés pour le départ de Traian Basescu, très impopulaire après une cure d'austérité administrée en 2010, le seuil minimum de participation requis (50 % des inscrits plus un) pour que le référendum soit validé n'a pas été atteint.

La décision de la cour devrait mettre un terme à la plus grave crise politique vécue par la Roumanie depuis la chute de la dictature communiste il y a 23 ans. Traian Basescu devra toutefois cohabiter avec le gouvernement de centre gauche qui a été à l'origine de la procédure de destitution.

R. I.

FACE À UN SYSTÈME FINANCIER SCLÉROSÉ

La léthargie de la Bourse d'Alger, un très beau stade sans joueurs

L'objet de cette contribution est donc de se demander pourquoi la léthargie de la Bourse d'Alger, qui n'arrive toujours pas à fonctionner normalement, et ce malgré ses 15 ans d'existence ?

Docteur Abderrahmane Mebtoul - professeur des universités et expert international en management stratégique

1- Constat : la léthargie

L'important pour une bourse fiable est le nombre d'acteurs fiables au niveau de ce marché pour l'instant limité. Imaginez-vous un très beau stade de football pouvant accueillir plus de 200.000 spectateurs sans équipe pour disputer la partie. Les autorités algériennes se sont donc contentées de construire le stade mais sans joueurs. Selon des informations diffusées par l'agence de presse officielle APS en date du 15 juillet 2012, les ordres traités par le système de négociation de la Bourse d'Alger ont été étendus à une nouvelle gamme, conformément aux recommandations émises par le comité chargé de la réforme des marchés de capitaux, a-t-on appris samedi auprès de la société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV). Il a également été décidé de diffuser sur le site-web de la Bourse d'Alger un état récapitulatif renseignant sur les conditions (cours, volumes) des ordres boursiers non satisfaits afin de permettre aux investisseurs de mieux apprécier les tendances du marché Parallèlement à ces mesures techniques, des amendements ont été introduits sur le règlement général de la Bourse d'Alger dans le but de réorganiser le marché boursier national par la création de trois compartiments dont un marché principal réservé aux grandes entreprises, un marché dédié aux PME et un troisième marché destiné à la négociation des obligations assimilables du Trésor (OAT). Pourtant ces mesures superficielles ne s'attaquent pas à l'essentiel : pour preuve le marché des obligations de la bourse d'Alger a poursuivi son repli en 2011 atteignant un encours global de 78,3 milliards DA contre 151,89 milliards de dollars en 2010 soit l'équivalent au cours de 2011 à peine un (1) milliard de dollars et il n'y pas d'amélioration pour 2012. Les changements de responsables ne changent rien s'il n'y a pas une réelle volonté politique d'une libéralisation maîtrisée, d'aller vers une économie de marché concurrentielle à finalité sociale qui ne saurait signifier anarchie, le rôle de l'Etat régulateur étant stratégique pour lever les contraintes d'environnement à l'initiative des véritables entrepreneurs créateurs de richesses qu'ils soient publics ou privés. Ce sont les conditions sine qua non de la dynamisation de la Bourse d'Alger. Se contenter de contempler le niveau des réserves de change de 190 milliards de dollars au 1^{er} août 2012, est un leurre. Elles ne sont qu'une richesse virtuelle grâce à la rente des hydrocarbures, qu'il s'agit de transformer en richesse réelle.

2- Raison essentielle du blocage : un environnement des affaires contraignant

La léthargie de la Bourse d'Alger renvoie à la politique socio-économique dans sa dynamique historique elle-même liée au mode de gouvernance, en fait à la panne de la réforme globale. L'Algérie est dans cette interminable transition depuis 1986, ni économie administrée, ni économie de marché, ce qui ne saurait signifier économie spéculative marchande mais économie fondée sur la production y compris les services qui ont un caractère de plus en plus marchand. Nous rappelons que l'Algérie est observatrice au niveau de l'organisation mondiale du commerce depuis juin 1987, et la majorité des pays fondateurs du communisme sont membres de l'OMC dont le dernier en date est l'adhésion de la Russie et également la majorité des pays de l'Opep. L'économie algérienne est une économie rentière exportant 98% d'hydrocarbures à l'état brut ou semi brut et important 70/75% des besoins des entreprises (dont le taux d'intégration, privé et public ne dépasse pas 15%) et des ménages. Cela s'appelle le syndrome hollandais. L'obstacle principal est un environnement des affaires bureaucratique expliquant le peu d'entreprise productives et donc cette léthargie. Que l'on se réfère à tous les rapports internationaux, donnant des résultats mitigés, entre 2007/2012 sur le climat des affaires en Algérie où le pouvoir bureaucratique décourage les véritables investisseurs. Ces rapports montrent clairement un déphasage entre le discours officiel algérien et la réalité. L'Algérie a un cadre macro-économique stabilisé artificiellement

par la rente des hydrocarbures. Elle n'arrive pas à dynamiser la sphère réelle et risque à terme de se vider de ses cerveaux, la substance essentielle du développement du XXI^{ème} siècle. De surcroît comme l'a montré l'enquête de juillet 2012 de l'ONS, elle n'a pas d'économie après 50ans d'indépendance politique, 83%du tissu économique étant représenté par le commerce et les services de très faibles dimensions, le taux de croissance officiel hors hydrocarbures étant artificiel, 80% du PIB via la dépense publique l'étant grâce aux hydrocarbures. Force est de constater que selon les données officielles, en moyenne 2010/2011, 90% des entreprises privées algériennes sont de types familiaux sans aucun management stratégique, et que 85% d'entreprises publiques et privées ne maîtrisent pas les nouvelles technologies d'information. La majorité des segments privés et publics vivent grâce aux marchés publics octroyés par l'Etat.

Par ailleurs l'économie est dominée par la sphère informelle notamment marchande elle-même liée à la logique rentière qui emploie plus de 50% de la population active selon l'ONS, et contrôle 40% de la masse monétaire en circulation soit plus de 13 milliards de dollars en référence à l'année 2010, avec une intermédiation financière informelle mais à des taux de prêts d'usure. Cela limite forcément le marché financier algérien qui existe techniquement et a les moyens de fonctionner pour peu que l'on mette en place des mécanismes de régulation transparents limitant ce dualisme de l'économie. Sachant que la Bourse d'Alger ne compte que 3 entreprises cotées sous titre capital (action) et 2 seulement sous titre créancier (obligation), la société privée Alliance Assurances a certes apporté un supplément de capitalisation boursière de plus de 2 MDS DA. Mais il faudrait des milliers d'Alliance assurances pour avoir une cotation significative, car l'ensemble des titres de capital de la Bourse d'Alger n'est que de 50 millions d'euros alors que celle de Casablanca dépasse les 50 milliards d'euros. Par exemple, le nombre de sociétés cotées à la bourse d'Alger et les volumes de transactions observés sont réellement insuffisants. Ils ne justifient même pas l'existence des six IOB détenus par les seules banques publiques. Les opérateurs privés susceptibles de se lancer dans cette activité ne pourront le faire que lorsque le nombre de sociétés et le volume traité seront suffisants pour seulement couvrir leurs frais. Cette activité est déficitaire dans les services des banques publiques là où elle est exercée.

3-Les raisons techniques

Les raisons techniques, secondaires, liées aux analyses précédentes sont la difficulté de trouver au sein du portefeuille des entreprises privées et publiques en opération à ce jour présentant la garantie en réalité et non en apparence d'une qualité de l'information financière fiable et solide. En l'état actuel de leurs comptes très peu d'entreprises seraient selon les standards internationaux éligibles à une introduction en Bourse ne sachant pas exactement l'évaluation de leurs actifs selon les normes du marché. Pour preuve, deux grandes entreprises publiques Sonatrach et Sonelgaz et des grandes entreprises privées qui ont des capacités managériales indéniables, ne sont pas cotées en bourse. L'opacité et la faiblesse des managements stratégiques liés à la faiblesse de la gouvernance globale ne militent donc pas pour l'instant pour une dynamisation de la bourse d'Alger. Aussi, il ne pas chercher cette défaillance dans l'appareil technique et réglementaire (Cosob-SGVB-Algérie-Clearing) qui pour son efficacité doit s'inscrire au sein d'une vision stratégique claire du développement indissociable des nouvelles mutations mondiales. Certes, la Bourse d'Alger doit renouveler son système d'information qui est toujours lent, notamment si elle prévoit l'investissement de plus d'entreprises cotées. Mais ce n'est pas aujourd'hui ces questions d'ordre techniques qui freinent le développement du marché. Se pose également la question le pourquoi l'Algérie n'ouvre pas le capital des entreprises publiques- Est-ce par peur de la transparence des comptes ? Sachant que l'introduction de Sonatrach à la Bourse était une obligation et non un titre du capital ? Il se trouve



que les comptes des entreprises publiques algériennes de la plus importante à la plus simple sont dans un état qui ne passerait pas la diligence des audits les plus élémentaires. Sonatrach a besoin d'un nouveau management stratégique à l'instar de la majorité des entreprises algériennes, avec des comptes clairs afin de déterminer les coûts par sections. L'opacité de la gestion de Sonatrach qui se limite à livrer des comptes globaux consolidés voile l'essentiel.

Car, il s'agit de distinguer si le surplus engrangé par Sonatrach est dû essentiellement à des facteurs exogènes, donc à l'évolution du prix au niveau international ou à une bonne gestion interne. En 2012, même les cadres de Sonatrach ne peuvent pas vous répondre. Du fait que cette entreprise fait vivre l'ensemble de la population algérienne, est à l'origine des différents plans de développement et notamment de l'importante dépense publique (486 milliards de dollars entre 2004/2013), un large débat national sans exclusive est urgent. Il s'agit sereinement de savoir quelle est la durée des réserves d'hydrocarbures, les relations entre cette rente, le montant, la destination et le rendement des réserves de change placées à l'étranger qui dépassent les 83% en 2011 selon le gouverneur de la banque d'Algérie du total réparties pour l'essentiel en bons de trésor américains et en obligation européennes. En fait cela pose la problématique de la démocratisation de la gestion de cette rente afin de préparer l'après hydrocarbures, où dans 25 ans la population algérienne de 45/50 millions vivra sans cette rente en termes de rentabilité financière, et ce au rythme actuel de l'extraction et de la dépense publique.

4- Comment dynamiser la bourse d'Alger ?

Premièrement, la levée des contraintes d'environnement dont les entraves bureaucratiques impliquant la refonte de l'Etat dans de nouvelles missions devient urgent. Il ne peut y avoir de bourse sans la concurrence, évitant les instabilités juridiques et donc un Etat de droit. Cela n'est pas facile comme le démontre d'ailleurs les scandales financiers au niveau mondial supposant de la transparence. Deuxièmement, une Bourse doit se

fonder sur un système bancaire rénové et j'insisterai sur ce facteur fondamental car le système financier algérien depuis des décennies est le lieu par excellence de la distribution de la rente des hydrocarbures et donc un enjeu énorme du pouvoir. La dynamisation de la bourse passe forcément par la refonte du système financier algérien qui porte en lui la substance de l'enjeu du fait qu'il cadre parfaitement la politique économique développée jusqu'à présent et son corollaire les sources et les modalités de son financement. En effet, malgré le nombre d'opérateurs privés, nous avons une économie de nature publique avec une gestion administrée. La totalité des activités quelques soient leur nature se nourrissent de flux budgétaires c'est à dire que l'essence même du financement lié à la capacité réelle ou supposée du trésor.

L'analyse des lois de finances de l'année et des lois de finances complémentaires et les modalités de répartition du budget de l'Etat sur la période 2000-2011 avec un colossal déficit budgétaire pour 2011/2012 (33% du PIB environ en 2011 et 25% pour 2012 mais avec un ralentissement des crédits d'équipement,) avec les risques de l'épuisement du fonds de régulation en cas d'un cours inférieur à 80 dollars 70/75 et des tensions inflationnistes plus fortes qui se font déjà sentir, à l'avenir que l'on comprime artificiellement par des subventions transitoires, le prouvent si besoin est. On peut considérer que les conduits d'irrigation, les banques commerciales et d'investissement en Algérie opèrent non plus à partir d'une épargne puisée du marché, éventuellement un reliquat du travail mais par les avances récurrentes (tirage: réescompte) auprès de la banque d'Algérie pour les entreprises publiques qui sont ensuite refinancées par le trésor public sous la forme d'assainissement : rachat des engagements financiers des EPE auprès de la banque d'Algérie : plus de 50 milliards de dollars entre 1971/2011 sans compter les coûts de la restructuration entre 1980/1990 alors que plus de 70% de ces entreprises sont revenues à la case de départ montrant que ce n'est pas une question de capital argent. La richesse ne peut apparaître que dans le cadre de la transformation du stock de monnaie en stock de capital, et là est toute la problématique du développement. Puisque cette transformation n'est plus dans le champ de l'entreprise mais

ce déplace dans le champ institutionnel (répartition de la rente des hydrocarbures), dans cette relation, le système financier algérien est passif. Les surliquidités bancaires montrent la difficulté de transformer le capital argent en capital productif, montrant que le blocage est d'ordre systémique à l'urgence d'une nouvelle gouvernance tant centrale que locale qui permettrait un meilleur management stratégique des entreprises qui se porteraient alors en bourse.

Troisièmement, il ne peut y avoir de Bourse sans la résolution de titres de propriété qui doivent circuler librement segmentés en actions ou obligations renvoyant d'ailleurs à l'urgence de l'intégration de la sphère informelle par la délivrance de titres de propriété. Quatrièmement, il ne peut y avoir de bourse sans des comptabilités claires et transparentes calquées sur les normes internationales par la généralisation des audits et de la comptabilité analytique afin de déterminer clairement les centres de coûts pour les actionnaires. Cela pose la problématique de l'adaptation du système socio-éducatif, n'existant pas d'engineering financier. Or l'exode des compétences devient inquiétant sachant que le poste services au niveau de la balance des paiements ayant dépassé 11 milliards de dollars et risque de dépasser 12 en 2012 contre 4 milliards de dollars en 2004/2005 qui s'ajoute au 44 milliards d'importations de biens. L'on pourrait faire appel aux compétences algériennes à l'étranger et elles sont nombreuses. Sixièmement, transitoirement comme amorce, nous proposons une privatisation partielle de quelques champions nationaux pour amorcer le mouvement et la création de fonds de private P/P pour sélectionner quelques entreprises privées en vue de leur introduction ultérieure en bourse. On pourrait mettre en bourse : 10% de Sonatrach ; 10 à 15% de BEA ; 10% de Sonelgaz ; 15% de Cosider et 15% de CPA. Cela permettrait de constituer un indice boursier consistant en volume et en qualité amarrant le cercle vertueux et attirer des opérateurs privés. Ces fonds agiraient comme incubateurs de sociétés éligibles à la bourse. Dans ce cadre, une aide au développement des acteurs privés du secteur de l'investissement (Conseillers IOB, gestionnaires d'actifs) est nécessaire. Mais là n'est pas l'essentiel.

En conclusion, l'expérience algérienne a montré que plus les cours des hydrocarbures augmentent, plus paradoxalement les réformes sont freinées alors que cette manne d'argent peut permettre les ajustements sociaux nécessaires et qui sont douloureux à court terme pour réaliser cette mutation systémique. La dynamisation de la bourse veut que la dominance de l'économie soit le fait d'entreprises créatrices de richesses et que les transactions privées soient dominantes soit par la cession d'actifs existants ou par l'émergence d'entreprises privées nouvelles dynamiques locales ou internationales. Ce n'est pas le cas, puisque existe une baisse de l'investissement productif. Les investissements directs étrangers productifs hors rente sont en également baisse, les étrangers voulant voir clair sinon ils iront dans les segments à rentabilité immédiate dont le commerce étant surs d'être payé grâce aux réserves de change. En bref en cette ère de mondialisation où dominée par les grands espaces économiques, l'ère des micros Etats étant résolu, une bourse pour 37 millions d'habitants étant une utopie il serait souhaitable la création d'une bourse maghrébine, qui devrait s'inscrire dans le cadre de la future bourse euro-méditerranéenne prévue à l'horizon 2020, supposant au préalable la résolution de la distorsion des taux de change. Et cette intégration devrait dynamiser le tissu productif qui permettra d'accroître le nombre d'acteurs au niveau de la bourse. Hélas, le commerce intermaghrébin en 2010 ne dépasse pas 3%, le Maghreb, qui doit être le pont entre l'Europe et l'Afrique, étant marginalisé au niveau mondial. En 2011, le produit intérieur maghrébin ne dépasse pas 405 milliards de dollars pour une population d'environ 90 millions d'habitants, un peu plus que le PIB de la Grèce-(305 milliards de dollars) dont la population ne dépasse 12 millions d'habitants alors que la CEE a un PIB de plus de 17.500 milliards de dollars de la CEE pour une population de 500 millions d'habitants et 15.500 de PIB pour les USA pour une population de 380 millions d'habitants. No Comment.



ACCUSÉ

levez-vous !



LES PICKPOCKETS INNOVENT

Un voleur d'une incroyable témérité

Les voleurs et les pickpockets n'ont peur de rien et font preuve d'une témérité hors du commun. Désormais, leurs victimes ils ne les guettent plus dans les arrêts de bus au milieu des bousculades mais ils vont chez elles pour s'en occuper ! Ci-après un cas qui s'est produit en juillet dernier à Bou-Ismaïl.

PAR KAMEL AZIOUALI

C'est le mois de juillet. Il fait très chaud. Plus chaud que les mois de juillet de ces dix dernières années estiment ceux qui s'en souviennent. Djamila (28 ans) venait d'accoucher d'un petit garçon et elle est heureuse. Salem est heureux aussi mais il avait demandé à sa femme d'aller dormir dans un autre pièce en raison des cris intempestifs du bébé qui n'arrêtaient pas de le réveiller à toute heure de la nuit alors que le lendemain il devait sortir très tôt pour se rendre à son travail.

Cette nuit-là, il faisait si chaud que Salem n'avait pas pu dormir. Il était bientôt 2 h du matin alors que d'habitude à 23h il était déjà en train de ronfler. Soudain, il entendit un cri provenant de la chambre du fond du couloir qu'occupaient Djamila et leur bébé. Dans un premier temps, le brave père de famille se dit que le festival des hurlements nocturnes allait commencer. Mais il se redressa aussitôt parce que le cri qu'il était en train d'entendre et qui n'avait pas l'air de vouloir s'arrêter n'émanait pas de



son fils mais de sa femme. Il sentit une indicible frayeur élire domicile dans sa tête et envahir le reste de son corps en une fraction de seconde. Il avait dû arriver quelque chose de grave au bébé. Il se leva et courut pieds nus vers la chambre de sa femme. Avant d'y arriver, il vit un jeune homme en sortir ! Mais c'est quoi cette histoire ? se demanda-t-il. Que faisait ce type dans la chambre de sa femme et son bébé ?

Sa femme, tout en continuant à hurler lui répondit :

-Des voleurs sont entrés chez nous ! Des voleurs sont entrés chez nous !

En entendant sa femme parler de voleurs au pluriel, Salem prit peur. De constitution plutôt forte et robuste, il aurait pu venir à bout d'un homme aussi fort soit-il mais il ne pourrait pas se battre contre deux, surtout qu'ils devaient avoir des couteaux. Alors, il se mit à hurler à son tour pour réveiller ses voisins, tout en courant derrière le malfaiteur qui s'était dirigé vers la cuisine. Là, il monta sur un tabouret dans le

but de sortir par la lucarne qui lui avait permis d'entrer dans la maison. Mais avant même qu'il ait pu s'en aller, Salem le retint par un de ses pieds et le fit descendre du tabouret. C'était un jeune qui ne devait pas avoir plus de 25 ans. Salem, lui tordit le bras, tout en continuant à hurler pour solliciter l'aide de ses voisins. Mais personne ne se manifesta. Finalement, c'est un des fils de Salem, âgé de 13 ans, qui arriva armé d'un balai. Son père lui demanda d'appeler la police après lui avoir indiqué son numéro.

Dix minutes plus tard, quatre policiers arrivent chez Salem. Le voleur fut menotté et ce n'est qu'à ce moment là qu'on trouva, dans ses poches, les produits de son expédition nocturne : deux téléphones portables, une montre de luxe et quelques billets de 1.000 DA.

Djamila apparut en larmes avec la nuque endolorie qu'elle n'arrêtait pas de palper. Dès qu'elle eut vu les regards se poser sur elle, elle expliqua :

- Il a voulu m'arracher ma chaîne en or... il a failli m'étrangler.

Les quatre policiers se regardèrent, incrédules et stupéfaits. L'un d'eux ne put s'empêcher de lâcher d'une voix hachée par l'émotion :

- Maintenant les pauvres gens n'ont plus besoin de sortir pour se faire voler ; les voleurs leur facilitent les choses ; ils viennent à domicile !

Jugé il y a un peu plus d'une semaine au tribunal de Koléa, dix ans de prison ferme ont été requis contre le voleur qui finalement avait agi seul.

Après délibérations, il fut condamné à 5 ans de prison ferme et à une amende de 50 millions de centimes. **K. A.**

AGRESSION

Un employé de l'APC sauvagement agressé (1re partie)

Trois jeunes filles étaient entrées au service de l'Etat-Civil de l'APC de Douéra. Un jeune homme d'une vingtaine d'années y entra aussi quelques secondes après. Il s'approcha du groupe de filles et entreprit de parler avec l'une d'entre elles.

- Pourquoi me fuis-tu ? lui demanda-t-il. Je n'ai ni la gale ni le choléra que je sache.

- Je n'ai pas dit que tu avais la gale ou le choléra. Je n'ai pas envie de parler avec toi, c'est tout.

Le jeune homme se mit à crier :

- Pourquoi alors ? pourquoi ? Qu'est-ce qui me manque ? J'ai tout ce que les hommes ont !

- Yerham waldik, laisse-moi tranquille...ne fais pas de cinéma... Tous les regards sont braqués sur nous...les gens vont me prendre pour ce que je ne suis pas ...

- Je resterai ici tant que tu ne m'auras pas donné une explication convaincante.

A ce moment-là, s'avança Rédouane, un fonctionnaire de l'APC. Agé de 40 ans, l'homme avait la réputation d'étouffer dans l'œuf les rixes et autres débuts de contestations. Il s'avança vers le jeune homme et lui parla avec le sourire :

- Aya, jeune ! Tu as vu la chaleur qu'il fait ?

Tu crois que c'est le moment de s'énerver ? Laisse cette jeune fille sortir ses papiers, puis vous réglerez votre petit problème, ailleurs dans un lieu plus approprié...Autour d'une crème glacée, par exemple.

Tous ceux qui avaient entendu les propos de Rédouane s'étaient mis à sourire. Ah ! Il avait vraiment l'art de refroidir les ardeurs les plus chaudes. Mais l'ardeur du jeune homme était apparemment de celles qu'il était difficile de calmer. Celui-ci toisa le fonctionnaire et lui lança :

- De quoi te mêles-tu, toi ?

- Je ne suis pas en train de me mêler de vos histoires, rassure-toi. J'essaie seulement de t'expliquer que ce n'est pas l'endroit idéal pour régler les petits conflits...

- Qu'est-ce que tu en sais ? Qu'est-ce qui te dit d'abord qu'il s'agit d'un petit conflit et non d'un grand ?

Rédouane qui avait toujours le mot pour rire, souvent malgré lui, ne put s'empêcher de plaisanter :

- Hum...je vois...il s'agit peut-être d'un conflit qui risque d'hypothéquer tout l'avenir de notre pays.

Quelques rires se firent entendre çà et là.

Le jeune homme ne supporta pas cette plaisanterie et proféra des propos désagréables à l'endroit du fonctionnaire qui l'empoigna alors par les épaules :

- Allez, maintenant, tu sors d'ici, gentiment, mon gar-

çon. Tu m'as insulté, ça ne fait rien. On se fait insulter tous les jours et on n'en est pas mort.

Comme le jeune homme faisait de la résistance, quelques citoyens intervinrent et aidèrent l'employé de la mairie à le faire sortir. Celui-ci s'éloigna en vociférant et en maugréant.

Les trois jeunes filles se firent établir les documents administratifs pour lesquels elles étaient entrées à l'APC et elles s'en allèrent. Rédouane les suivit du regard, sortit après elle pour s'assurer que le jeune homme ne les attendait pas pour les agresser de nouveau. Il poussa un ouf de soulagement quand il eut vu que le jeune fou de naguère avait disparu. Finalement il n'était pas aussi bête qu'il en avait l'air, se dit Rédouane qui retourna à son service.

Le pauvre ! Il ignorait que ce n'était plus la jeune fille qui intéressait le jeune homme. Mais lui. Lui, à qui il voulait faire payer l'humiliation qu'il lui avait fait subir en le sortant de la mairie comme un malpropre.

Nous étions alors à quelques jours du mois de Ramadan que Rédouane allait passer dans une chambre d'hôpital.

KA (à suivre...)

CROISSANCE DE L'ENFANT

Surveiller sa colonne vertébrale

Les pathologies du rachis chez l'enfant surviennent généralement en période pré-pubertaire (12-13 ans chez les filles, 13-14 ans chez les garçons) et c'est au cours de cette période de croissance rapide de la colonne vertébrale que l'enfant doit être contrôlé périodiquement, préconisent des spécialistes de la Sofcot, dans une fiche pratique destinée au grand public.

En effet, une surveillance rigoureuse permet, selon eux, de dépister des déformations vertébrales (scoliose, cyphose) et de corriger suffisamment tôt un simple défaut postural. La médecine scolaire, estiment-ils, assure généralement un bon dépistage, mais beaucoup d'enfants "passent au travers". "Il est donc important que le pédiatre, le médecin généraliste et les parents restent vigilants", écrivent-ils.

La scoliose, 7 fois plus fréquente chez les filles

La scoliose est un trouble de croissance au niveau de la colonne vertébrale, vraisemblablement lié à une anomalie au niveau des vertèbres ou du disque intervertébral. Elle concerne 7 fois plus les filles que les garçons. Il faut cependant distinguer trouble de croissance et attitude scoliotique. L'attitude scoliotique est un défaut postural : l'enfant se tient penché sur le côté. Une inégalité de longueur des membres inférieurs peut en être la cause. La véritable scoliose, moins fréquente, est une déformation latérale et rotationnelle de la colonne vertébrale : la vertèbre, tournée, est alors responsable d'une gibbosité (asymétrie de part et d'autre de la ligne médiane) lorsque l'enfant se penche en avant. On la reconnaît grâce à la "bosse du dos" d'un côté, lorsqu'on lui demande de s'incliner vers l'avant.

Ce signe peut être recherché par tous les parents et s'il est constaté, il doit conduire à la réalisation de radiographies et orienter vers un chirurgien orthopédiste.

L'attitude scoliotique évolue le plus souvent favorablement. Cependant, lorsque le défaut est important, une rééducation est nécessaire. Il faut donc apprendre à l'enfant à connaître son dos, à corriger un défaut postural (certains se tiennent spontanément de travers) et à acquérir des muscles de bonne qualité tout autour de la colonne.

La scoliose, quant à elle, peut évoluer ou non avec la croissance (dans bon nombre de cas, elle reste stable). Une surveillance régulière tous les 4 à 6 mois jusqu'en fin de croissance par le chirurgien orthopédiste s'impose. Sans évolution, l'enfant doit continuer à être surveillé périodiquement et effectuer quelques séances de rééducation.

Si au contraire, une aggravation est constatée d'un examen à l'autre, l'enfant doit porter un corset jusqu'à la fin de sa

croissance (jour et nuit ou uniquement la nuit, en fonction de la vitesse évolutive de la scoliose). Parfois, une intervention chirurgicale peut s'avérer nécessaire dans le cas d'une évolution rapide ou d'une angulation importante. Elle consiste à greffer les vertèbres les unes aux autres après avoir redressé la colonne déviée.

La cyphose, un dos rond de profil

La cyphose est un trouble de croissance au niveau du cartilage de croissance des vertèbres, à ne pas confondre, là encore, avec une attitude cyphotique qui est un défaut postural, l'enfant se laissant aller en avant. La véritable cyphose correspond à une déformation de profil de la colonne vertébrale : les vertèbres présentent une croissance asymétrique et grandissent plus en arrière qu'en avant. Elle se repère lorsque l'enfant est de profil par un dos rond. La cyphose est en règle générale plus facilement décelée par les parents que la scoliose.

De l'avis des spécialistes, si on laisse une attitude cyphotique se pérenniser, le cartilage de croissance des vertèbres risque de se détériorer. "La rééducation s'avère donc indispensable pour que l'enfant apprenne à se corriger et à se redresser", préconisent-ils.

Quant à la cyphose vraie, elle est susceptible de s'aggraver au cours de la croissance. Si tel est le cas, le chirurgien orthopédiste prescrit des séances de rééducation et le port d'un corset jusqu'en fin de croissance.

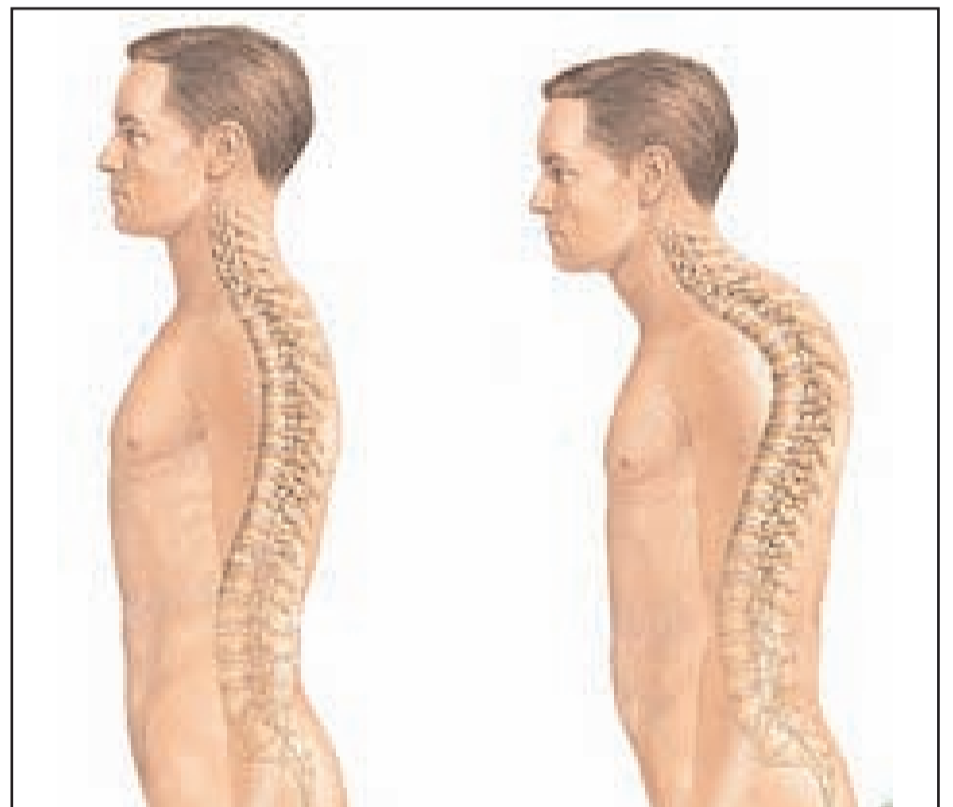
Les spondylolisthésis, une pathologie plus rare

Le spondylolisthésis correspond à un glissement de la dernière vertèbre lombaire. Ce glissement est soit congénital, soit d'origine traumatique. Dans ce dernier cas, c'est une fracture de l'attache postérieure de la 5e vertèbre qui en est la cause. Cette lésion semble fréquente chez les jeunes gymnastes en cours de croissance, en raison d'exercices répétés en hyperlordose qui sont à l'origine de fractures de fatigue.

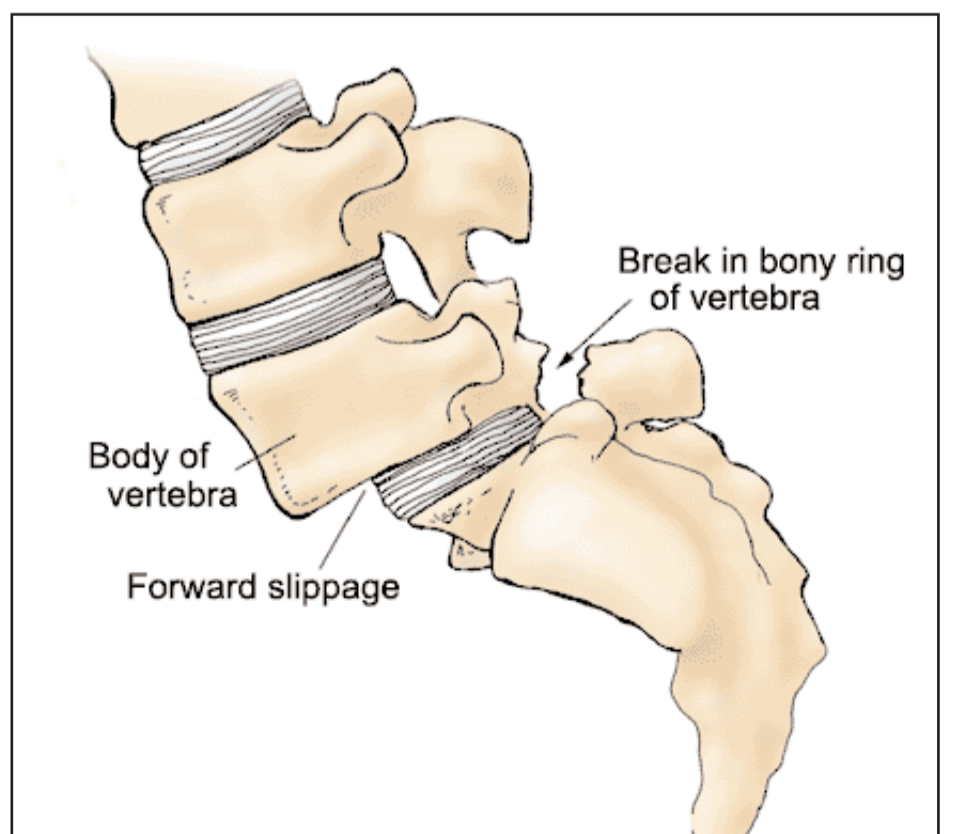
L'anomalie se diagnostique sur une hyperlordose (la colonne est très creusée dans la région lombaire) associée généralement à des douleurs. Dans la plupart des cas, elle n'évolue pas en période de croissance. Néanmoins, elle peut parfois s'aggraver et imposer alors un traitement chirurgical consistant à bloquer la vertèbre en cause en la reliant au sacrum.



Scoliose



Cyphose



Spondylolisthésis

CINQUANTENAIRE DU CR BÉLOUZDAD

Émotion et recueillement au rendez-vous

Evoquer le martyr de la guerre de Libération nationale, Mohamed Belouizdad, en ces 50 ans d'indépendance de l'Algérie, renvoie au mythique quartier éponyme d'Alger, avec ses vieilles bâtisses, son traditionnel marché de Laâquiba et son club de football, le CR Belouizdad qui fête aussi cette année son cinquantenaire. Dans la foulée des festivités marquant l'indépendance de l'Algérie, le 5 Juillet 1962, un groupe de jeunes de Belcourt décide de fusionner les deux équipes du quartier, à savoir le Widad Riadhi Belcourt (WRB) et le Chabab Athlétique Belcourt (CAB), donnant naissance au Chabab Riadhi Belcourt, premier club algérien indépendant. Il porta l'appellation de Chabab Belcourt jusqu'en 1991 avant d'être rebaptisé Chabab Riadhi Belouizdad, devenant ainsi l'unique club algérien portant le nom d'un chahid de la Révolution algérienne qui a versé son sang pour que vive l'Algérie indépendante.

PAR ABDELAZIZ BOUYAKOUB*

Un club qui a vu les meilleurs joueurs algériens défiler durant un demi-siècle de son existence, à l'image de Ahcène Lalmas, véritable icône du football algérien post-indépendance, Mokhtar Kalem, les regrettés Ahmed Zitouni et M'barek Chenane, Ouahdia Hassan Achou, Djillali Selmi, les gardiens de but Mohamed Nassou et Mohamed Abrouk, Hamid Boudjenoune, Hocine Yahy, Djamel Menad, Mustapha Kouici, Belkacem Demdoum et qui ont constitué la colonne vertébrale de l'équipe nationale d'Algérie durant plusieurs années. Parmi tout ce beau monde, un joueur sortait du lot, un stratège recruté de l'OM Ruisseau nommé Ahcène Lalmas, élu meilleur joueur algérien de l'histoire en 1993 par un panel de 350 techniciens, entraîneurs et joueurs algériens. Lalmas, qui a fait les beaux jours du grand Chabab durant les années 60 et 70, a inscrit la bagatelle de 150 buts en championnat et 6 en trois finales de Coupe d'Algérie, ce qui fait de lui le meilleur artificier de tous les temps. Celui qui était connu sous le sobriquet d'"El-Kebch" (le béliet pour son jeu de tête) a été le seul joueur algérien à pouvoir gagner une rencontre à lui tout seul en marquant 14 buts au cours d'un match officiel, avec le maillot de l'OMR contre le club de Birtouta en éliminatoires de la Coupe d'Algérie (score final...18-0 !). Il s'est même permis le luxe de battre le meilleur gardien de but de tous les temps, Lev Yachine, lors du match Algérie - Union Soviétique du 4 novembre 1964 à Alger, alors que son équipe était menée 2-1 avant d'entrer sur le terrain à la mi-temps et d'égaliser d'un... coup de tête (score final : 2-2).

Le "Grand Chabab" avec son attaque "mitrailleuse" truste les titres

L'âge d'or du club belouizdadi fut durant la période 1963-1972, lorsque les Rouge et Blanc ont remporté 10 titres nationaux et régionaux : 4 championnats d'Algérie (1965, 1966, 1969 et 1970), 3 coupes d'Algérie (1966, 1969 et 1970) et 3 titres de coupe du Maghreb des clubs champions (1969, 1970 et 1971), avec, au passage, des scores fleuves comme les 8-1 et 8-0 contre le MO Constantine et Annaba lors de l'exercice 1965-1966. Cette saison, celle du premier



doublé Coupe-Championnat et des 9 victoires de suite, est considérée par les Belouizdadis comme l'une des meilleures de leur existence avec une attaque percutante dite "mitrailleuse" qui avait à son actif 63 buts dont 18 pour le seul Lalmas. Une génération dorée qui a réussi à "placer" pas moins de 9 joueurs en équipe nationale qui a représenté l'Algérie à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 1968 (CAN-1968) à Addis-Abeba (Ethiopie). Après deux saisons en demi-teinte, le CRB revient au premier plan et remporte le doublé lors de l'exercice 1968-1969 avec, à la clé, cette mémorable victoire contre le NA Hussein-Dey en aller-retour (7-1 et 5-2). Puis vint cet historique triplé (le premier du genre en Algérie) à l'issue de la saison 1969-1970 avec, dans son armoire à trophées, le championnat, la Coupe d'Algérie remportée haut la main contre l'USM Alger (4-1) et la Coupe du Maghreb des clubs champions aux dépens du Club Sfaxien de Tunisie. Fait malheureux (ou anecdotique, c'est selon), les gars de Laâquiba avaient dû faire l'impasse sur la Coupe d'Afrique des clubs champions après

les menaces des Sénégalais de Jeanne D'Arc contre les joueurs belouizdadis à l'issue du match aller remporté par le CRB (5-3) au stade du 20-Août-1955.

Passage à vide, relégation puis renaissance

La saison 1970-1971 fut celle du début du déclin d'une génération qui était à bout de souffle et n'arrivait plus à suivre le rythme imposé par la JS Kabylie et le MC Alger qui se sont partagé, à eux seuls, les neuf titres de champion d'Algérie mis en jeu entre 1972 et 1980. Les coéquipiers de Lalmas ont tiré cependant un dernier baroud d'honneur en brandissant pour la troisième et dernière fois la Coupe du Maghreb des clubs champions en 1971 face à l'Espérance de Tunis. Une fin de cycle traduite par une longue traversée du désert du club belouizdadi qui n'a gagné aucun titre entre 1978 et 1995, goûtant même aux affres de la relégation en 1988 et s'inclinant en finale de la Coupe d'Algérie contre l'USMA aux tirs au but malgré un riche effectif composé notamment d'Ammar Kabrane, Belkacem Demdoum, Hocine Yahy et

Abdelkader Khodja. Même si le purgatoire n'a duré qu'une saison, le Chabab perdit considérablement sa notoriété pour n'occuper qu'un rôle de figurant en championnat, frôlant à plusieurs reprises la relégation. Après 24 ans de disette, le CRB, entraîné alors par Hamid Bacha, retrouve le chemin des consécration en brandissant, dans un stade du 5-Juillet archi-comble et coloré en majorité de rouge et blanc, la Coupe d'Algérie 1995 en battant en remontée l'O Médéa (2-1) grâce à sa doublette, Mounir Dob et la tête d'or, Ishak Ali Moussa, qui ont renversé les gars du Titteri. L'arrivée de Djillali Selmi à la présidence en remplacement de Mohamed Lefkir et le retour du regretté Mourad Abdelouhab à la barre technique sonnèrent la naissance d'une nouvelle génération de joueurs talentueux, tels Karim Bekhti, Fayçal Badji, Fadel Settara, Mohamed Talis et Ishak Ali Moussa, renforcés par Saïd Boutaleb et Brahim Ararat Mezouar, qui offrit au club deux titres de champion de suite (1999-2000 et 2000-2001) et une Coupe de la Ligue, enlevée sans trembler le 19 mars 2000 contre le MC Oran 3-0 au temple olympique. Durant les deux saisons du sacre, le Chabab avait établi deux records : il a réalisé un carton plein à domicile, dans sa "cuisine" du 20-Août, lors du premier exercice et remporté 10 matches consécutifs avec Nour Benzekri comme entraîneur la saison suivante. L'ultime trophée belouizdadi remonte à 2009, lorsque le Chabab, drivé par Mohamed Henkouche, brandit pour la dernière fois la Coupe d'Algérie à Blida aux dépens du CAB Bou-Arréridj qui a dominé les débats, mais s'est heurté à un gardien de but, Mohamed Fellah en l'occurrence, impérial sur sa ligne et qui a "écœuré" les attaquants bordjis durant la rencontre avant de se distinguer lors de la fatidique séance de tirs au but en arrêtant trois tentatives. "Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, m'a dit : «Mon fils, tu mérites deux médailles»", rapporta Fellah, aux anges après la consécration. C'était la 6^e et dernière couronne des gars de Laâquiba dans cette épreuve. Les Belouizdadis auraient aimé fêter leur cinquantenaire par une 7^e Coupe d'Algérie dont ils ont atteint la finale face à l'ES Sétif en 2012, mais Dame Coupe a finalement choisi Aïn El-Fouara pour s'abreuver à son emblématique fontaine.

A. B. *Journaliste APS

MCA, ESS, JSK, CRB, USMA...

Ces clubs qui ont marqué l'Histoire de l'Algérie indépendante

PAR MOHAMED AISSANI*

Véritables héritiers de la glorieuse équipe de football du Front de libération nationale (FLN), qui a su porter la voix de l'Algérie à travers le monde pendant la Révolution, plusieurs clubs de l'Algérie indépendante ont pris juste après le relais pour écrire l'histoire du football national et représenter dignement, pour certains, l'Algérie dans les différentes manifestations internationales. Le MC Alger, la JS Kabylie, L'ES Sétif au niveau africain et le CR Belouizdad, l'USM Alger ou encore à un degré moindre le MC Oran au niveau arabe et national, ont marqué de leurs empreintes les différentes compétitions auxquelles ils ont pris part. C'est le club de Soustara qui dès 1963, annoncera la couleur en remportant le premier championnat de l'Algérie indépen-

dante. Sur la pelouse du stade municipal du Ruisseau (20-Août-1955 actuellement), les joueurs du regretté Abdelaziz Bentfour s'imposent face à leur voisin du MC Alger sur le score de 3 à 0. Une année plus tard c'est l'autre USMA, celle de Annaba, qui décroche le sésame en battant en finale le NA Hussein Dey (1-0). Brève éclaircie des deux USMA, puisque le reste des années 60 fut marqué par le règne du CR Belouizdad, véritable machine à gagner qui écrasera tout sur son passage durant plus de 5 années. Les Lalmas, Achour, Kalem, Selmi, Hamiti... et le gardien de but Abrouk, ont réussi, par leurs talents innés, à défrayer la chronique, en remportant dix titres nationaux et maghrébins. Le grand Chabab dominera de bout en bout le football national, notamment en 1969 et 1970, avec le doublé (Coupe-Championnat).

Ce sera la fin du règne de l'épopée merveilleuse du grand Chabab qui passera le flambeau au Mouloudia d'Alger au tout début des années 70. Le MC Alger, des Bachi, Betrouni, Bencheikh, et autres Draoui et Bousri entameront une nouvelle ère qui les mènera en décembre 1976 dans le panthéon du football africain après leur succès en Coupe d'Afrique des clubs champions face au club guinéen de Hafia Conakry. Dans un stade du 5-Juillet archi comble et sous le regard du chef de l'État de l'époque, Houari Boumedinne, les joueurs de Abdelhamid Zouba réussiront à renverser la vapeur, après leur défaite en match aller (3-0), offrant à l'Algérie son premier titre continental. Cinq ans plus tard, la JS Kabylie rejoint le MCA, et s'adjuge la Coupe d'Afrique des champions, avec en prime aucun match perdu durant

son parcours. Le club phare de Kabylie refait des siennes en réussissant à remporter une autre Coupe d'Afrique des clubs champions en 1990, avant de séduire la coupe de la Confédération (CAF) trois fois de rang, en 2000, 2001, et 2002. L'ES Sétif, n'est pas en reste puisque l'Aigle Noir peut se targuer d'avoir écrit l'une des plus belles pages du football national. En décembre 1988, les poulains du feu Mokhtar Aribi, ont atomisé les Nigériens d'Iwaniwanyu (4-0), sur la pelouse du stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, en finale de la C1. Avec l'avènement du professionnalisme, le football national espère bien retrouver sa vraie place, sur le plan continental pour pouvoir, au moins, égaler les performances réalisées par les clubs durant les dernières décennies.

M. A. *Journaliste APS

PRÉPARATIFS DE LA DOUBLE CONFRONTATION FACE À LA LIBYE

Les Verts en stage dès aujourd'hui à Sidi Moussa

La sélection algérienne entamera aujourd'hui son stage bloqué d'une semaine au Centre technique national de Sidi Moussa, en vue de la double confrontation face à la Libye prévue le 9 septembre prochain à Casablanca et comptant pour le 3e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2013).

PAR MOURAD SALHI

En prévision de cette importante échéance le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a fait appel à 10 joueurs uniquement du championnat national pour débiter les préparatifs. Le premier responsable technique de l'équipe algérienne a jugé utile de renouveler sa confiance à la plupart des éléments ayant participé aux précédents stages. Ainsi, le Bosnien a convoqué trois gardiens de buts: Azzedine Doukha (USM Harrach), Mohamed-Lamine Zemmamouche (USM Alger) et Mohamed Cédric (JSM Béjaïa). Dans cette première liste de Halilhodzic figurent également les deux défenseurs, Issad Belkalem de la JSK et son ancien coéquipier Saâd Tedjar, milieu de terrain de l'USMA Mokhtar Benmoussa, le latéral droit du MCA Abderahmane Hachoud et les deux attaquants, en l'occurrence la nouvelle recrue de l'USMA, Mohamed Seguer et Islam Slimani du CRB. La nouveauté, cette fois-ci, c'est Farouk Chafai, le jeune défenseur de l'USMA qui fera son baptême du feu avec les Verts. Avec le rappel des mêmes joueurs qui ont pris part aux trois derniers matches de juin passé, le coach algérien veut toujours garder le même effectif pour préserver la cohésion du groupe. Par contre, Vahid Halilhodzic n'a pas retenu pour ce stage le portier du MC Alger, Faouzi Chaouchi, et la nouvelle recrue de la JS Kabylie, Djamel



Benlamri. Ces deux éléments, rappelons-le, ont été libérés par le sélectionneur national lors du stage du mois de mai pour des raisons de santé, selon l'instance nationale, mais leur non convocation suscite des interrogations. Pour Khaled Lemouchia et Mohamed-Amine Aoudia les raisons, par contre, sont connues. Les deux joueurs accusent un retard important en matière de préparation d'intersaison. Lemouchia a signé récemment son contrat avec le Club Africain de Tunisie tandis que Mohamed-Amine Aoudia a repris récemment les entraînements avec son club L'ES Sétif.

Deux mois après le dernier match face à la Gambie remporté, rappelons-le, par les Algériens (4-1), les Verts reprendront donc la compétition officielle le 9 septembre prochain à Casablanca au Maroc face à la

Libye, exempte du 2^e tour des éliminatoires pour avoir pris part à la CAN-2012. Après un premier stage d'une dizaine de jours effectué à Tripoli, ponctué par une victoire face à l'Éthiopie en match amical, les hommes de Abdelhafid Arbiche devaient rallier hier mardi la Tunisie, où ils effectueront un second stage au cours duquel ils affronteront le Soudan en amical le 25 ou le 26 du mois en cours. Le sélectionneur libyen, selon la Fédération libyenne de football, a fait appel à 33 joueurs, dont la plupart évoluent en championnat local, pour préparer le match face à l'Algérie. Juste après ce stage de Tunis, les Libyens bénéficieront d'un troisième et dernier stage avant le match à Casablanca à partir du 1^{er} septembre avec, probablement une joute amicale.

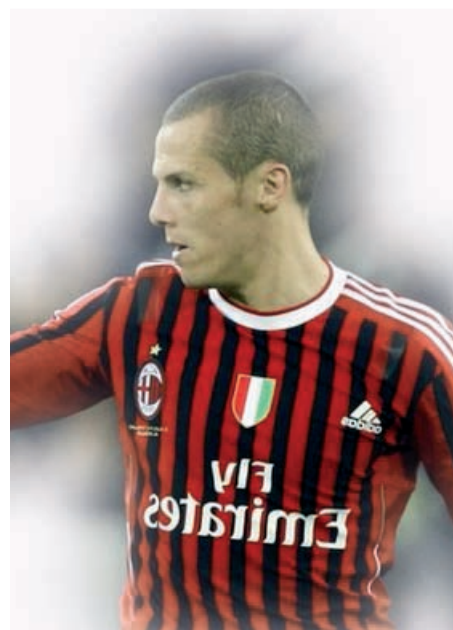
M. S.

TRANSFERT

Négociations de Mesbah avec l'AC Milan

Les négociations entre Palerme et l'AC Milan pour le transfert du défenseur algérien des Rossoneri, Djamel Mesbah, en Sicile, ont débuté à Milan, a affirmé lundi soir le directeur général du club sicilien, Giorgio Perinetti. "Les négociations avec les Rossoneri ont débuté (lundi). Maintenant, nous attendons de parler avec l'agent du joueur", s'est contenté de dire Giorgio Perinetti sur la chaîne de télévision italienne Sportitalia. L'agent de Mesbah, Alessandro Lucci, a confirmé sur le site spécialisé tuttomercatoweb que les dirigeants des deux clubs ont eu des discussions concernant le transfert de l'international algérien de 27 ans à Palerme. "Nous avons eu une discussion pour comprendre la situation. Palerme est depuis longtemps sur le joueur, maintenant nous allons évaluer s'il y a possibilité de con-

clure", a dit Lucci qui s'est entretenu en aparté à Milan avec le directeur sportif du club rossonero, Ariedo Braida. Mesbah est depuis plusieurs semaines sur les tablettes du club sicilien pour occuper le poste d'arrière gauche, laissé vacant depuis le départ de l'international italien Federico Balzaretto à l'AS Rome. L'administrateur délégué des vice-champions d'Italie, Adriano Galliani, a expliqué, pour sa part, que son club n'interviendra pas sur le mercato en cas de départ de l'Algérien : "Si nous cédon Mesbah à Palerme, on ne prendra pas un remplaçant". Mesbah, qui aurait voulu rester à Milan et jouer ses chances à fond pour une place de titulaire, connaîtra donc son avenir dans les tout prochains jours puisque les dix derniers jours du mois d'août sont les plus actifs sur le marché des transferts en Italie qui prendra fin le 31 du même mois à 19h.



EQUIPE NATIONALE Carl Medjani aux soins

L'international algérien Carl Medjani, sociétaire de l'AC Ajaccio (Ligue 1 du championnat de France de football), souffre d'une béquille sur le quadriceps et a été contraint aux soins, a indiqué lundi le site officiel du club corse. Sorti sur blessure à un quart d'heure du terme du match AC Ajaccio-Paris SG (1-1), disputé dimanche soir, pour le compte de la 2e journée du championnat de France, le défenseur algérien "ne souffre que d'une béquille au quadriceps droit", précise son club, ajoutant que Medjani a été privé de la séance d'entraînement de ce lundi pour lui permettre de mieux récupérer. Lors de la 1re journée qui avait permis à Ajaccio de revenir avec une victoire de Nice, Carl Medjani s'était distingué, ce qui lui a valu d'être sélectionné dans l'équipe type de la 1re journée du championnat de France de football de Ligue 1, établie par le quotidien sportif l'Equipe. L'international algérien, auteur d'une remarquable prestation au Stade du Ray, avait reçu la note de 7 sur 10 par le quotidien l'Equipe. En sélection nationale, Carl Medjani est devenu titulaire à part entière dans le onze algérien, depuis le départ à la retraite d'Antar Yahia il y a trois mois. Il sera parmi les joueurs sur lesquels misera l'entraîneur bosnien, Vahid Halilhodzic, contre la Libye, notamment avec les éventuelles défections du capitaine Madjid Bougherra, pour blessure et de Smail Bouzid, sans club actuellement.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE Conférence et bilan des JO aujourd'hui



La conférence de presse de la Fédération algérienne de boxe (FAB), initialement prévue mardi à la Maison de la presse, est reportée à aujourd'hui mercredi au complexe sportif de Chéraga (Alger) à partir de 11h, a-t-on appris mardi auprès de la FAB. "Cette rencontre avec la presse devant permettre au staff technique national de revenir sur la participation algérienne en Boxe aux Jeux olympiques-2012 de Londres, a été repoussée à mercredi en raison de l'indisponibilité de la salle de la Maison de la presse", a déclaré à l'APS l'entraîneur national Azzedine Aggoune. La FAB et le staff technique devraient annoncer des décisions "très importantes" lors de ce point de presse, selon la même source. L'Algérie avait pris part aux JO-2012 avec huit boxeurs, un record en Afrique, mais aucun d'entre eux n'est parvenu en demi-finale, synonyme de médaille de bronze assurée. Certains pugilistes, à l'instar de Chouaib Bouloudinat, ont même été éliminés dès le premier tour. "Nous n'avons pas échoué. La fédération s'est assignée comme objectif un podium olympique mais on nous a volé trois podiums olympiques. Je le dis, l'Algérie a été privée d'une manière injuste de trois podiums olympiques. On pouvait revenir avec trois médailles, mais des facteurs extérieurs qu'on ne peut pas maîtriser ont décidé autrement", avait déclaré le Directeur technique national après la fin de la compétition.

Cuisine

Petits pois à l'oignon vert



Ingrédients :

1 kg de petits pois
40 g de beurre
1 c. à soupe de farine
4 oignons verts
Quelques feuilles de laitue
1 c. à soupe de persil haché
Une pincée de sucre fin
Sel poivre

Préparation :

Nettoyer les oignons, les couper en petits morceaux. Laver les feuilles de laitue, les couper en lanières. Mettre à fondre, à feu doux, le beurre dans une casserole. Y verser les petits pois et la farine. Mélanger et ajouter le sucre, les oignons et la laitue. Saler et poivrer. Mouiller d'eau juste à hauteur des légumes. Ajouter le persil. Cuire à feu moyen 15 à 20min. sans couvrir pour que les pois restent bien verts.

Crème caramel aux fruits



Ingrédients :

2 banane
4 poires
2 orange
1 pincée de cannelle
8 c. à soupe d'eau
100 g de sucre
8 œufs
amandes grillées (pour décorer)

Préparation :

Peler et couper les bananes en petits morceaux. Peler et évider les poires. Les découper en dés. Râper le zeste des oranges. Les presser pour récupérer le jus. Mettre dans une casserole : les morceaux de banane, de poire, la moitié du zeste des oranges, le jus des oranges, la pincée de cannelle et 2 c. à soupe d'eau. Porter à ébullition. Diminuer le feu et cuire 3 min. Laisser refroidir.

Dans un poêlon, chauffer doucement 2 c. à soupe d'eau additionné du sucre. Quand le sucre est dissous, augmenter le feu et laisser bouillir en remuant jusqu'à ce que le mélange prenne couleur (quelques minutes). Beurrer 8 ramequins. Tapisser ceux-ci de caramel. Batre les oeufs 1 mn. Verser les oeufs battus dans la casserole de fruits. Mélanger. Répartir le mélange oeufs fruits dans les ramequins. Cuire au bain-marie 30min. dans le four préchauffé à 150° (th 5). En fin de cuisson, plonger les ramequins dans un fond d'eau froide pour les refroidir. Les mettre au frigo jusqu'au lendemain. Démouler avant de servir. Décorer d'amandes grillées.

NUTRITION ET RÉGIME ALIMENTAIRE

Garder la ligne à tous les âges de la vie

A chaque âge de la vie, notre organisme réagit différemment à ce que l'on mange. Il est donc important d'adopter les bons réflexes. Un nutritionniste vous donne quelques règles d'hygiène alimentaires à respecter aux différents âges clés de la vie pour garder la ligne.

Entre 20 et 30 ans

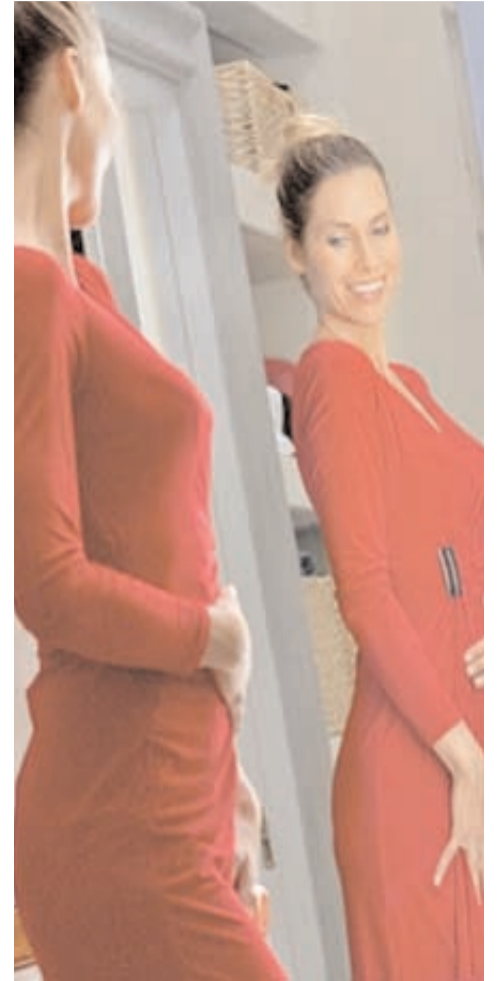
Les jeunes ont souvent une alimentation désorganisée. Ils font généralement l'impasse sur le petit-déjeuner. En quittant la maison, ils perdent leurs repères alimentaires. Dans un premier temps, il serait souhaitable qu'ils prennent le temps de prendre un petit-déjeuner équilibré et de se poser pour prendre de vrais repas. Mais pour tous ceux qui restent adeptes de la restauration rapide, il est conseillé de préférer un sandwich avec du poulet sans mayonnaise, à un panini ou une quiche trop grasse.

Entre 30 et 40 ans

C'est en fait l'âge où l'on commence à prendre de bonnes habitudes alimentaires. On s'installe en couple, on fait des enfants. Le rythme de vie devient plus régulier, ce qui est en soi un bon exemple pour les enfants. On cuisine de vrais repas. C'est une tranche d'âge où l'on perd encore facilement en cas d'excès. Mais c'est peut-être le moment de s'habituer à manger en plus petites quantités. Autre bon réflexe conseillé, pour bien préparer la quarantaine : faites attention à l'huile d'olive. Certes, on vante toujours, avec raison, ses vertus mais elle reste très calorique. Dosez-la toujours à la petite cuillère.

A l'approche de la cinquantaine

Après 45 ans, la morphologie change et les petits kilos ont tendance à s'accrocher. Une activité physique, ainsi qu'un bon équilibre alimentaire s'imposent à partir de cet âge-là. Marchez au moins 30 minutes par jour, Mangez beaucoup de légumes et privilégiez des viandes sans matières grasses. Ce sont des petits détails, mais qui sont de vrais plus dans l'alimentation au quotidien quand on veut perdre quelques kilos ou tout simplement garder la ligne.



ENFANT

L'aider à quitter son doudou...

Les années passent et il serre toujours contre lui ce même doudou ou plutôt ce qui en reste. Que signifie cette habitude et comment l'aider à s'en défaire ?

Pourquoi s'attacher à un doudou ?

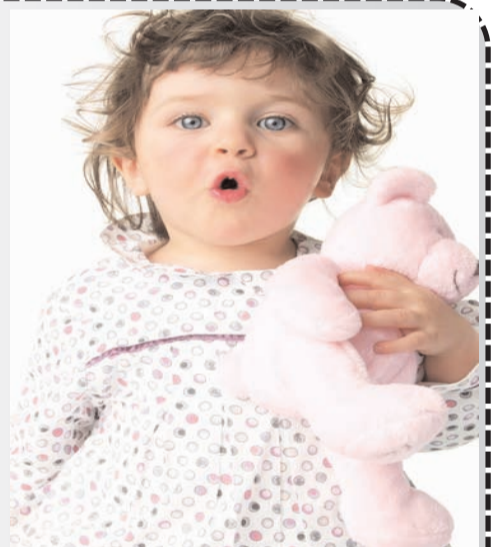
Dès les premiers mois de la vie, de nombreux bébés choisissent un doudou (savamment appelé "objet transitionnel") qui leur permet de passer du nid maternel au monde extérieur sans heurt. Peu importe la nature du doudou (un bout de drap, une peluche amochée), pourvu que son odeur familière rappelle les parfums de maman, le lait sucré et les draps chauds du berceau. Voilà pourquoi une peluche flambante neuve ne pourra jamais détrôner "le premier doudou" !

Que faire pour que cette relation ne devienne pas excessive ?

Tout dépend de la nature de cette relation. Un doudou qui rassure la nuit, voire même reste au chaud dans le sac à dos, permet à l'enfant de gagner confiance en lui et donc de vivre sereinement les situations qui l'inquiètent. En revanche, un petit continuellement accroché à son bout de couette, sans arrêt risque de s'enfermer sur lui-même. Certes, il prend beaucoup de plaisir dans cette régression mais il se coupe du monde extérieur et s'empêche de grandir.

Quand et comment l'aider à s'en défaire ?

Garder son doudou jour et nuit, pourquoi pas jusqu'à 2 ou 3 ans mais, au-delà, il faut que votre enfant réussisse à s'en séparer au moins quelques heures dans la journée. Au moment de l'inscrire à la crèche par exemple. Arguez qu'un "grand" se débrouille sans doudou. Vous pouvez aussi proposer que le doudou reste dans le car-table, sa présence peut suffire à calmer l'in-



quiétude de son propriétaire. Enfin, si un enfant de 7 ou 8 ans ne réussit pas à quitter progressivement son doudou et présente par ailleurs d'autres difficultés liées à la séparation, cela mérite peut-être de s'intéresser plus sérieusement au problème. Consulter un spécialiste peut aider à révéler le mal-être que cache ce comportement.

Trucs et astuces

Assouplisseur pour linge



Le bicarbonate de soude peut servir d'assouplisseur liquide écologique et économique pour votre linge. Ajoutez 1 c. à soupe de cette poudre à chaque rinçage.

Taches de transpiration sur les vêtements



Utilisez ce mélange : 3 volumes d'alcool à 90°, 3 volumes d'éther, et 1 volume d'ammoniaque. Rincez à l'eau pure, les taches disparaîtront.

Laver des sous-vêtements en machine



Pour les protéger mettez-les dans une taie d'oreiller ou de traversin que vous aurez noué. Super aussi pour retrouver les chaussettes.

Raviver une chemise blanche en soie



Votre chemise blanche en soie a jauni avec le temps, trempez-la dans de l'eau additionnée d'eau oxygénée à 12 volumes (4 doses d'eau pour une d'eau oxygénée) et quelques gouttes d'ammoniaque. Puis rincez-la.

Le karatéka tirerait sa force de... son cerveau !

En montrant comment la matière blanche du cerveau des karatékas diffère de celle des novices, des scientifiques de l'Imperial College of London et de la University College of London suggèrent que la performance physique ne serait pas uniquement due à la force musculaire.



Que serait le corps sans esprit et inversement, que serait l'esprit sans corps. Si les deux ont un besoin nécessaire de cohabiter, il semblerait bien que chez les karatékas, l'un soit plus important que l'autre. C'est du moins ce que suggère une étude menée par des chercheurs britanniques et parue dans la revue *Cerebral Cortex*. En effet, selon celle-ci, c'est la puissance des connexions du cerveau des karatékas qui leur fournirait la force nécessaire pour briser planches et autres briques à mains nues.

Au cours de cette étude, les scientifiques souhaitent en fait en savoir plus sur l'impact cérébral que peut avoir un entraînement intensif aux arts martiaux. Ils ont donc comparé la structure cérébrale de 12 karatékas ceinture noire, possédant une expérience moyenne de 13,8 ans, avec celle de 12 volontaires d'âges comparables mais ne pratiquant qu'une activité physique régulière peu intensive. Dans le détail, ils ont demandé à tous ces participants de donner des coups de poing à très faible distance (5 centimètres), afin de

mesurer la vitesse de leurs mouvements. Les karatékas expérimentés ont alors frappé plus vite et plus fort et fait preuve d'une meilleure synchronisation des mouvements de leurs poignets et épaules. Un effet mis en évidence grâce à des films et des mesures de temps des mouvements, effectuées par des capteurs infrarouges attachés aux épaules, coudes, hanches et poignets des volontaires.

Quand le cerveau entre en jeu

Mais la matière blanche du cervelet et du cortex moteur primaire des participants a également été analysée grâce à un scanner cérébral et une technique nommée "imagerie du tenseur de diffusion". Cette méthode est souvent utilisée pour des recherches sur les pathologies du cerveau, notamment scléroses, épilepsies, abcès et tumeurs du cerveau dans la mesure où les deux régions scannées constituent les tours de contrôle des mouvements du corps. En effet, la matière blanche est formée par les fibres chargées de transmettre des informations d'une partie du cerveau à une autre.

Au final, les résultats de l'expérience ont montré que les karatékas professionnels présentaient plus de changements dans la structure de leur matière blanche. Ils seraient donc "capables de coordonner leurs coups de poing de manière répétée, avec un niveau de coordination que les novices ne peuvent égaler", explique Ed Roberts du département de médecine de l'Imperial College London et co-auteur de l'étude. Cité par l'AFP, celui-ci souligne ainsi :

"Nous pensons que cette capacité pourrait provenir d'un réglage fin des connexions neuronales du cervelet ; ce qui leur permet de synchroniser très précisément les mouvements de leurs bras et de leur tronc."

Une étude novatrice

Si la découverte est déjà étonnante, il s'agit d'une des rares études à analyser le cerveau par rapport à des performances et non des maladies ou dysfonctionnements. "La plupart des recherches sur le contrôle des mouvements par le cerveau ont été basées sur l'examen de la réduction des aptitudes motrices par des maladies. Nous avons pris une approche différente, en examinant ce qui permet aux experts d'effectuer de meilleures performances que les novices dans les tests d'aptitude physique", souligne Ed Roberts.

Par ailleurs, certains résultats de précédents travaux se rapprochent de ceux de l'équipe de l'Imperial College London. C'est notamment le cas d'une étude montrant les changements de la matière blanche liés à des activités répétitives (chez les pianistes par exemple) et de celle indiquant les effets de la méditation régulière sur la matière blanche de zones du cerveau associées aux émotions.

"Nous commençons tout juste à comprendre la relation entre la structure du cerveau et le comportement, mais ces résultats confirment que le cervelet joue un rôle essentiel dans notre capacité à produire des mouvements complexes et coordonnés", conclut ainsi le scientifique britannique.

Une nouvelle espèce d'insecte découverte... sur Flickr

Par pur hasard, un entomologiste regardant des photos d'insectes sur Internet est tombé sur un spécimen qu'il n'avait jamais vu. Comme quoi, des découvertes de nouvelles espèces peuvent aussi se faire sur Internet.

En mai 2011, l'entomologiste Shaun Winterton découvrait sur Internet l'image d'un insecte qu'il n'avait jamais vu auparavant. Il s'agissait d'une photo macro d'un insecte volant qu'il connaissait bien mais qui possédait une particularité : ses ailes présentaient un réseau de lignes noires et plusieurs tâches bleues.

Après avoir consulté des collègues qui furent tout aussi étonnés que lui, il contac-

ta l'auteur des photos qu'il avait vues sur Flickr. Il venait en effet de découvrir une nouvelle espèce, a-t-il raconté à *The Picture Show*. L'auteur des photos a alors expliqué au scientifique que ses clichés avaient été pris dans la jungle malaisienne. Une nouvelle qui a quelque peu déçu Winterton car sans avoir un spécimen intact sous les yeux, il ne lui était pas possible de confirmer la découverte. Mais quelques mois plus tard, le chercheur recevait un email du même internaute.

Après être retourné en Malaisie, celui-ci avait une nouvelle fois rencontré le même type d'insecte, c'est à dire présentant ce réseau noir si particulier. Or, cette fois, il

l'avait attrapé. "Il m'a dit, j'en ai un dans une boîte sur la table de ma cuisine. Que dois-je en faire ?", a expliqué Shaun Winterton qui lui a alors conseillé de l'envoyer. Ainsi parvenu à Steve Brooks, un entomologiste du Musée d'histoire naturelle de Londres, le spécimen a été étudié et le spécialiste a confirmé qu'il s'agissait bien d'un nouvel animal.

D'autres découvertes à faire sur le Net

Celui-ci a d'ailleurs été rapproché d'un autre spécimen qui se trouvait dans la collection du musée et qui, depuis des décennies, n'était pas classé. La nou-

velle espèce a été baptisée *Semachrysa jade*, du nom de la fille de Winterton et a été présenté dans le *ZooKeys*, un journal scientifique spécialisé dans la biodiversité.

La morale de l'histoire ? Selon Shaun Winterton, le monde est plein de naturalistes potentiels. De plus en plus de personnes qui photographient la nature avec des appareils à haute résolution, ce dont ont précisément besoin les scientifiques pour mieux la connaître. *Le scientifique a ainsi estimé : "Des milliers d'images sont téléchargées chaque minute sur Flickr. Je pense qu'il y a donc bien plus de découvertes à venir."*

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

SOUS-MARIN

Inventeur : **David Bushnell** Date : **1775** Lieu : **États-Unis**

En 1775, Bushnell met au point sa Tortue construite entièrement en bois. Pour avancer le pilote fait tourner une manivelle actionnant une hélice. Pour plonger, il ouvre des vannes pour remplir les ballasts ; pour remonter il en évacue l'eau à l'aide d'une pompe.



Julia Roberts

Le secret de son sourire

En plus de vingt ans de carrière, Julia Roberts en a fait tourner des têtes grâce à son sourire. La comédienne vient de révéler sa recette miracle pour des dents blanches en toutes circonstances. « Je me lave les dents avec du bicarbonate de soude, confie-t-elle dans le magazine américain InStyle. Mon grand-père en mettait des tonnes sur sa brosse à dent et il n'a eu qu'une seule carie tout au long de sa vie. C'est ce que j'utilise, du moins tant que ça marche. »



Eva Longoria

une star au grand cœur !

Après avoir participé à l'animation d'une course de voiture, l'héroïne de Desperate Housewives a toqué son petit jean blanc contre une sublime robe de soirée bustier. Vedette de The Global Gift Gala, qu'elle a organisée avec son association, Eva's Heroes, Eva Longoria n'a pas manqué ce nouveau rendez-vous glamour et caritatif.

Michael Phelps

contraint de rendre ses 6 médailles ?

Le 13 août dernier, des photos de Michael Phelps ont été publiées sur le réseau social Twitter : la première dans un costume trois pièces un sac de voyage Louis Vuitton à ses pieds et la deuxième dans une baignoire en maillot de bain, lunettes de plongée sur le front et valise posée sur le sol...



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h29
Dohr	12h51
Asr	16h34
Maghreb	19h36
Icha	21h02

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1654 | Mercredi 22 août 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

CORNICHE JIJELIENNE

Les gens du Sud ne perdent pas le Nord



PAR ABDELHAMID ZOUAD

Contrairement aux précédentes saisons estivales, l'été 2012 voit un nombre important de citoyens de wilayas du sud du pays choisir de continuer leur séjour de vacances sur la corniche jijelienne, a-t-on constaté.

De nombreux citoyens des wilayas de Ouargla, d'El Oued et de Biskra, notamment, ont préféré poursuivre leur saison estivale dans la capitale de la Côte du Saphir, où il fait bon vivre grâce à des températures relativement clémentes comparativement à celles du Grand Sud.

Hébergés dans des maisons, appartements ou des niveaux de villas loués auprès de particuliers, de plus en plus nombreux ces dernières années, ces estivants se disent "heureux" d'avoir échappé à la fournaise de leurs régions pour se retremper dans un cadre idéal offert par le charme subjuguant et édénique de la corniche Jijelienne. Si de nombreux estivants ont quitté cette région en raison de l'avènement du mois de Ramadhan, ceux du Sud, ravis de l'hospitalité des Jijéliens, ont jeté leur dévolu sur cette contrée septentrionale pour y jeûner et fêter l'Aïd El-Fitr. Plusieurs plages n'ont pas été désertées, au grand dam de ceux qui ont prédit une saison estivale morte à Jijel dont la réputation va crescendo au fil des ans, comme en témoigne le nombre en hausse de fréquentation dans les

établissements d'accueil et d'hébergement. Au Grand-Phare, à la sortie ouest de la ville de Jijel, comme à la plage centrale Casino, les estivants venus du Sud sont aux premières loges, pratiquement tous les jours, sur ces portions du littoral. Le traditionnel dispositif de surveillance des plages, assuré par la Protection civile et les autres corps de sécurité (Sûreté et Gendarmerie nationale) est maintenu jusqu'au dernier jour du mois d'août, coïncidant avec la fin de la saison estivale. Jusqu'à ce jour, il a été déploré le décès en

mer de quatorze personnes, selon la Protection civile. A Jijel, le signe visible de la présence du Sud au Nord, ce sont des tentes dressées sur la légendaire plage du Casino, près desquelles se baladent des dromadaires scrutant béatement l'horizon bleu et le passage des navires, au large. Et le vendeur de thé, avec son accoutrement typiquement du Sud, signe toujours sa présence devenue familière sur cette plage. A quelques jours de la rentrée sociale, les plages de la célèbre corniche jijelienne ouvrent encore leurs bras pour accueillir comme il se doit d'éventuels estivants, la chaleur étant encore là. Des prévisionnistes font état d'un "forcing" de dernière minute, comme en témoignent les commerces qui, visiblement, ont mis les bouchées doubles pour recevoir du monde en ces derniers jours du mois d'août.

A. Z.

Très Libre

sidou@lemidi-dz.com

TRAITEMENT AUX ANTIBIOTIQUES DES NOURRISSONS

Un facteur favorisant l'obésité

Le traitement aux antibiotiques chez les bébés âgés de moins de six mois peut les exposer plus tard aux risques de l'obésité, selon une étude publiée mardi dans *l'International journal of obesity*.

"Nous pensons habituellement que l'obésité est une épidémie due en grande partie à un régime alimentaire pas sain et à un manque d'exercice, mais de plus en plus d'études suggèrent que c'est plus compliqué", indique Leonardo Trasande, de la faculté de médecine de l'université de New York, un des co-auteurs de ces travaux. "Les microbes présents dans nos intestins pourraient jouer un rôle important dans la manière dont nous absorbons les calories. L'exposition aux antibiotiques, surtout au plus jeune âge, pourrait tuer certaines de ces bactéries qui influent

sur la façon dont nous assimilons la nourriture dans notre corps-et qui, autrement,

nous permettraient de rester minces", précise-t-il. Quelque 11.532 enfants anglais, nés en 1991 et 1992, ont fait l'objet de recherche afin d'étudier l'utili-

sation d'antibiotiques.

Les chercheurs ont découvert que les enfants traités par des antibiotiques avant l'âge de cinq mois pesaient plus pour leur taille par rapport aux autres enfants. La différence de poids était faible entre 10 mois et 20 mois, mais elle s'accroissait ensuite et à l'âge de 3 ans et 2 mois, les enfants ayant été traités avec des antibiotiques au début de leur vie avaient 22% de chances supplémentaires d'être en surpoids. En revanche, les bébés traités avec des antibiotiques au-delà de leur 5^e mois ne présentaient pas de différence de poids notable avec les autres. Un autre chercheur américain, Jan Blustein, a estimé que "même si nous devons réaliser d'autres travaux pour confirmer nos découvertes, cette étude menée avec soin suggère que les antibiotiques ont une influence sur la prise de poids chez l'être humain, et tout particulièrement chez les enfants".

"Depuis bien longtemps déjà, les éleveurs savent que les antibiotiques sont utiles pour produire des vaches plus grosses pour les revendre", a-t-il soutenu.

ANNABA, SERAÏDI

Ramadhan et Aïd El-Fitr sans eau

Une pénurie d'eau potable sans précédent affecte depuis le début du mois de Ramadhan la commune de Seraïdi, dans la wilaya d'Annaba, a-t-on recueilli mardi des habitants de cette ville côtière. Cette situation a contraint la population à s'approvisionner en eau potable à partir des sources d'eau ou à acheter carrément des citernes d'eau à des prix qui ne sont pas souvent à la portée des bourses moyennes. Des habitants, contactés par l'APS, regrettent surtout l'absence d'une prise en charge de ce problème de la part des responsables concernés.

"L'eau n'a pas coulé une seule fois dans nos robinets durant tout le mois de Ramadhan", déplore un chef de famille du chef-lieu de cette commune. "Je suis d'autant plus désorienté que je me trouve aujourd'hui dans l'impossibilité de continuer à acquérir l'eau potable pour de

l'argent", a-t-il dit. Une citerne d'eau potable de 3.000 litres s'écoule à Seraïdi à 1.200

dinars, a-t-on constaté, en effet, en plusieurs points de la ville.

Pour le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Seraïdi, Nasreddine Djemili, ces perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) remontent déjà à plus d'une année à cause de la persistance des piquages illicites effectués par endroits sur le réseau entre Annaba et Seraïdi.

La Société de l'eau et de l'assainissement d'Annaba et d'El Tarf (SEATA) a "pris acte" de ce problème, selon ses responsables et s'attèle à son règlement, mais les habitants et les élus affirment que cette entreprise ne s'est pas encore manifestée pour entamer des travaux de réhabilitation de la conduite d'eau entre



Annaba et Seraïdi et par là même rétablir l'alimentation en eau potable des populations concernées.